

CHAP. 15 : LES TEMPS BARBARES.

15.1. PARTAGES MÉROVINGIENS.

Entre la fin du III^e et le milieu du IV^e siècle, l'Empire avait dû s'ouvrir sur ses marges à des tribus germaniques qu'il ne pouvait plus contenir militairement - officiellement invitées à venir s'y installer pour défendre ses frontières... contre d'autres tribus germaniques.

D'abord enrôlés comme auxiliaires de l'armée romaine, ces Germains avaient alors rapidement fourni des troupes d'élite avec lesquelles il fallait compter. Elles seules détenaient la véritable puissance militaire - et depuis longtemps celle-ci avait fait, et parfois défait, les empereurs. Tant que Rome a pu leur opposer quelques légions, ou jouer un peuple "barbare" contre l'autre, elle a pu les contenir politiquement - parfois en leur payant tribut et en leur confiant des otages. Mais l'installation de certains de ces peuples dans l'Empire avait déjà profondément modifié les mentalités, coutumes et façons d'appréhender le monde, dans les régions qui leur avaient été abandonnées - les Pyrénées par exemple laissées aux Wisigoths en 416 en même temps qu'une partie de l'Aquitaine. L'Empire romain avait commencé à se vider de sa substance bien avant que le dernier empereur, Romulus Augustule, fût déposé en 476 par le chef d'une obscure tribu jadis alliée des Huns.

En 451, si l'on considère l'importance des diverses armées engagées aux Champs Catalauniques, davantage que des Huns et des Romains, c'étaient des Germains (Gépides, ou Ostrogoths) qui s'étaient heurtés à d'autres Germains (Wisigoths, Francs, ou Burgondes). Attila et Aetius se connaissaient sans doute avant de se combattre. Aetius avait été otage à la cour des Huns, et son épouse était issue de la noblesse germanique¹. Tous deux sont morts en 453 et 454. Attila a peut-être été assassiné. Pour Aetius, le dernier des grands généraux romains, c'est certain : il est mort poignardé par Valentinien III, à qui les succès militaires de son *magister militum* avaient fait peur. Et tandis que l'empire des Huns était écrasé par les Gépides, l'Empire romain d'Occident, décapité par les Skires et les Hérules, allait tomber sous la coupe des Ostrogoths, des Francs, des Burgondes et des Wisigoths.

¹ J.-P. Poly, *Le chemin des amours barbares, Genèse médiévale de la sexualité européenne*, Paris, Perrin, 2003, p. 151.

Commence alors une période, l'Antiquité tardive, où la romanité s'est progressivement effacée en Europe¹, les nouveaux-venus s'emparant peu à peu - avec plus ou moins de succès selon les provinces pour ce qui est des mentalités - de pans entiers de l'ancien Empire.

En 476-477, les Barbares se sont partagé la Provence : les Wisigoths tenaient la région située au sud et à l'est de la Durance, les Burgondes se sont octroyé le pays entre la rivière et le Rhône...

En 507 Clovis², roi des Francs, petit-fils du légendaire Mérovée qui avait combattu à leurs côtés aux Champs Catalauniques, a battu les Wisigoths à Vouillé dans la Vienne - et ceux-ci ont dû céder leur part de Provence aux Ostrogoths, devenus entre-temps les maîtres de l'Italie.

En 511, Clovis est mort. Ses quatre fils se sont partagé le royaume : Clodomir est devenu roi d'Orléans, Childebert roi de Paris, Clotaire de Soissons et Théodoric de Metz. En 524, Clodomir a été tué à Véseronce, dans l'Isère, en combattant les Burgondes : aussitôt Childebert et Clotaire ont fait assassiner leurs neveux, qui prétendaient au trône, et se sont distribué son royaume en 526. Huit ans plus tard, en 534, c'est Théodoric qui est mort. Son fils Théodebert lui a succédé.

Après la Burgondie en 534, les rois francs ont annexé la Provence en 536. Ils se la sont aussitôt partagée.

De nombreux découpages, tout aussi éphémères les uns que les autres, se sont alors succédé. En 538 enfin, Clotaire, après la disparition de tous ses frères et neveux, a réuni les trois royaumes sous son autorité. Mais avant de mourir en 561, il a re-divisé le pays en trois parties (Austrasie, Neustrie et Burgondie) pour ses trois fils : immédiatement les luttes ont repris. Elles ont duré jusqu'au VIIe siècle, ponctuées d'assassinats et d'exécutions sauvages.

15.2. UNE TRADITION GUERRIÈRE ET SEMI-NOMADE.

Pour les gens qui vivaient dans l'Empire romain - les petites gens - celui-ci a d'abord incarné, longtemps, en dépit d'un brigandage plus ou moins important selon les époques, la paix civile. Dans ce cadre, si l'on s'estimait lésé, un recours pouvait s'exercer, souvent sous l'égide du patron dont on était le client, par la voie du droit, qui était garanti par une loi écrite.

Celle-ci s'était certes rapidement confondue avec les décrets impériaux - et trop souvent alors elle avait été bafouée ou détournée à leur profit par les affairistes et les dignitaires qui suggéraient ces décrets, quand ce n'était pas directement par l'empereur lui-même au gré de ses besoins. L'image que l'on garde fréquemment de l'empire en pleine décomposition, celle d'un peuple écrasé d'impôts par ses maîtres de plus en plus incapables d'administrer l'Etat et avides d'en détourner les ressources, n'a rien d'exagéré - même si elle est transposable à d'autres époques bien plus proches de nous. Mais localement le droit restait assez fort pour que l'on y pût faire référence pour régler les litiges, sans nécessairement passer par le tribunal. Avec Rome a donc sombré un mode de vie reposant sur la paix civile et la force du droit, même si celles-ci étaient devenues déjà très relatives au Ve siècle dans les royaumes barbares qui avaient éclos dans l'Empire ou sur ses marges.

Aujourd'hui, on a du mal à imaginer ce que cela pouvait représenter. Nous sommes continûment abreuvés d'informations. Mais celles-ci banalisent l'horreur, elles la distancient à travers les écrans des téléviseurs ou des ordinateurs - et l'Occident moderne a oublié ce que

¹ J.-P. Poly, Le chemin des amours barbares, p. 55.

² Dans les documents d'époque, on le nomme plutôt *Chlodovecus*, plus proche du Chlodwig allemand... mais on aura l'occasion de revenir sur la "francisation" des noms de souverains.

signifie concrètement s'endormir le soir avec la peur d'être réveillé dans la nuit par la violence crue, le viol, la torture, l'assassinat... en dehors des régimes totalitaires qu'il a connus, bien sûr, dans lesquels c'est l'Etat qui exerçait la violence.

Dans tous les territoires qu'ils ont soumis, quoique plus spécialement dans le nord des Gaules, les Barbares ont redonné la primauté à une certaine force brute.

Il existait pourtant chez eux un droit coutumier, qui se transmettait concrètement par l'exemple de son exercice, depuis des générations. Quelques sages, instruits verbalement de ses cas les plus ardues, en étaient les gardiens. Le principe en demeurait très éloigné du droit pénal qui nous est familier, tant romain que moderne.

Pour commencer, il faut noter que l'on se trouvait là dans des sociétés gentiles, où la notion de famille s'étendait à tout un clan descendant d'un même ancêtre. C'était un peu comme la *gens* romaine, mais les lignages ne découlaient pas forcément des pères, ils n'étaient pas nécessairement patrilinéaires. Au départ ils étaient même sans doute matrilineaires, avant de devenir bilinéaires¹ - ce qui, il faut bien le dire, ne simplifie pas les choses...

Dans cette société, le droit coutumier des Germains, pour les Burgondes comme pour les Francs, se plaçait dans le cadre d'un système dit vindicatoire. A la base, on partait du principe que toute offense appelait une vengeance. Et l'offense, comme la vengeance, concernaient les deux clans, aussi bien celui de l'offenseur que celui de l'offensé. Le but du système vindicatoire était donc d'empêcher que la vengeance tournât à la *vendetta*, à la guerre totale entre les deux clans. Pour ce faire, chaque offense (de la blessure au meurtre) était tarifée. Elle pouvait donner lieu à une compensation qui matérialisait un arrangement amiable entre les deux parties - ceci pour limiter la violence tout en éteignant la vengeance. Cette compensation pécuniaire était appelée *wergeld*. On parle encore souvent de dette : par son offense, l'offenseur (et son clan) contractait une dette envers l'offensé et son clan², dette qu'il s'agissait d'honorer - sur sa vie. Néanmoins, la compensation n'était pas systématique. Lorsque l'offensé et son clan refusaient le *wergeld*, ou bien lorsque l'offenseur niait l'offense et que les preuves manquaient, on avait recours au serment ou à l'ordalie. Celle-ci offrait encore deux possibilités. Elle pouvait être bilatérale : c'était le duel judiciaire, le recours à la force brute, de loin le plus courant. Elle pouvait néanmoins aussi être unilatérale : c'était alors véritablement le "jugement de Dieu" (ou des dieux, souvent, encore, car le christianisme peinait à s'imposer dans les forêts profondes) soit par le feu, soit par le fer rouge, soit par l'eau (bouillante ou froide) - toutes formes qui, même armé d'une belle dose de croyance religieuse, païenne ou chrétienne, visaient plus à la distraction sadique jadis dévolue aux jeux du cirque qu'à la recherche d'une quelconque vérité, sans même parler de justice.

On connaît d'autres règles de la société barbare. La dot maritale en faisait partie. Versée comme son nom l'indique par le mari à son épouse au moment du mariage, celle-ci en conservait la propriété. Elle devait en général la transmettre à ses brus par l'intermédiaire de ses enfants. En cas de décès du mari sans qu'il y eût d'enfants, elle la partageait avec sa belle-famille, mais dans des conditions qui lui étaient souvent favorables. La dot maritale n'était donc pas un achat d'épouse. Au contraire, elle correspondait à un engagement de l'époux, celui d'accorder à son épouse la protection dont une femme avait besoin à l'intérieur du système vindicatoire, notamment pour les duels judiciaires. C'était un gage que le mari s'acquitterait bien de son devoir de protection, le *mund*. Et comme tout gage, il serait perdu pour le mari (et sa famille) s'il ne respectait pas ce devoir : la femme était alors parfaitement fondée à divorcer et à conserver sa dot. Plus tard, on a associé si intimement la dot maritale au *mund* que le mot l'a souvent désignée, en même temps qu'avec le vin se développaient le trafic

¹ J.-P. Poly, *Le chemin des amours barbares*, notamment pp. 128-129.

² Voir par exemple N. Rouland, *Anthropologie juridique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, pp. 276, 278. Version numérique dans *Les classiques des sciences sociales*, collection développée avec la Bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi : <http://classiques.uqac.ca/>

des esclaves et la notion de marché. On en est venu alors à rapprocher la dot maritale de l'achat d'une esclave prise comme concubine¹.

En fait, *wergeld* ou dot maritale, il s'agissait toujours de droit coutumier, inscrit dans une tradition vieille de nombreuses générations. Ses règles ont fait l'objet de recueils de lois, établis entre 470 et 511 pour les plus anciens. Mais fort peu de gens devaient être capables de s'y référer avec précision : en-dehors des cours royales où il était consigné, le droit ou ce qui en tenait lieu continuait d'être transmis verbalement, et il devait admettre bien des nuances locales.

Assez rapidement, le savoir a reculé pour se limiter à une frange étroite de la population - celle dont la vie était la moins précaire. Pour les autres, on n'avait besoin que de vérités très simples. Elles reposaient sur des valeurs anciennes, coutumières encore une fois, puissamment ancrées dans la mythologie germanique, même lorsque celle-ci était rhabillée de christianisme.

Il n'est bientôt plus resté chez les Francs que des membres de la haute aristocratie, des religieux, et quelques marchands, pour savoir lire et surtout écrire. Les rois mérovingiens étaient certes encore capables de signer de leur main un document - là où les souverains carolingiens feraient parfois apposer un simple cachet - mais leurs occupations étaient ailleurs que dans l'étude et la recherche du savoir : bâfrer, guerroyer, boire, chasser, piller, violer... dans l'ordre que l'on veut. Et sans doute ne pouvait-il en être autrement : pour s'imposer tout en haut il fallait avant tout être le plus fort, le plus sauvage, le plus féroce - le plus rusé aussi, souvent. Le savoir venait après.

L'Eglise seule a pu tenter de s'ériger en contre-pouvoir, surtout après que Clovis eut vers 500, suivant la formule consacrée des livres d'Histoire de notre enfance, « *embrassé le culte de Clothilde* » - une princesse burgonde que les ambassadeurs du roi des Francs avaient soustraite à l'emprise de son oncle Gondebaud (lequel avait assassiné son propre frère, père de la malheureuse mais décidée jeune fille)².

Depuis longtemps déjà les vieilles familles gallo-romaines avaient compris que pouvoir et religion faisaient bon ménage : de Sidoine Apollinaire (430-486, évêque de Clermont-Ferrand en 471) à Grégoire de Tours (538-593, évêque de Tours en 573) certains de leurs représentants les plus éminents se sont tournés vers la carrière ecclésiastique.

Mais comme tout contre-pouvoir, l'Eglise était avant tout un pouvoir. Et parce que le christianisme était né dans l'Empire, ses lois, tout imprégnées du droit romain et de l'absolutisme de Paul de Tarse et des pères de l'Eglise, ne faisait pas justice à tout le monde - aux femmes et aux esclaves, en particulier. Cela paraît déjà très net au VIIe siècle en Italie, dans le royaume lombard³.

Il existe des activités où les Mérovingiens excellaient. On a souvent relevé, dans le passé, les analogies qui existent entre Celtes et Germains pour le mobilier métallique. C'est surtout vrai pour l'armement et la parure⁴. Et de fait on a parfois l'impression, en considérant ceux-ci, que l'époque romaine n'a finalement constitué qu'une parenthèse, et que l'on se trouve là devant un... troisième âge du fer. Mais il y a des différences, et elles sont essentielles. Les forgerons mérovingiens étaient en fait très supérieurs à ceux de La Tène, pourtant fort habiles. Comme aux premiers temps des âges des métaux cependant, ils étaient dépositaires d'un savoir ancré dans la magie plutôt qu'inscrit dans une démarche technologique : le géant Mimir qui forgea jadis l'épée de Sigfried, le forgeron Wieland qui tenait son savoir de Mimir et des Nains de la

¹ J.-P. Poly, *Le chemin des amours barbares*, notamment pp. 131, 135-138, 145.

² J.-P. Poly, *Le chemin des amours barbares*, p. 139.

³ J.-P. Poly, *Le chemin des amours barbares*, p. 147.

⁴ Lire par exemple à ce sujet J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie*, Tome II, 3e partie, Second âge du fer ou époque de La Tène, pp. 426-427, 624, 655, 680, 709-710, 774, 778-779, 780...

montagne, n'étaient semble-t-il jamais bien loin. Hanté par ses origines, leur savoir-faire a reculé avec les anciens dieux¹.

Maîtres dans l'art du corroyage (qui permet de mêler dans une même pièce plusieurs aciers lui donnant chacun ses qualités), les grands forgerons mérovingiens fabriquaient en tout cas des épées que leur damas rendait bien meilleures que les armes romaines. Mais ils ne se seraient pas abaissés à réaliser des objets aussi vulgaires que des instruments aratoires, ni à galvauder leurs connaissances en enseignant à des paysans comment fabriquer ceux-ci.

Les Celtes en leur temps avaient su être des paysans tout autant que des guerriers, et leur maîtrise en matière de métallurgie avait trouvé de remarquables applications agricoles ou artisanales. Cela ne faisait pas partie des traditions des Francs.

Avides de prédation plutôt que de conquête, gouvernés par des traditions issues des clairières gagnées sur les forêts profondes, ou les grandes plâtitudes herbeuses du Nord, plutôt que des campagnes humanisées de l'Empire romain, ceux-ci ont montré peu d'aptitude à gérer les régions que leur violence avait soumises à leur pouvoir. Sommaire, leur économie se réduisait à une agriculture de subsistance. Les outils comme les façons agricoles sont ainsi revenus assez rapidement à un niveau très rudimentaire, tandis que les troupeaux étaient décimés par les épizooties. Disettes et famines se sont donc multipliées dans les royaumes francs, et la sous-alimentation chronique a favorisé la propagation des maladies. Au VI^e comme au VII^e siècle, la variole ou les dysenteries, voire la peste et le choléra, ont fait des ravages dans le royaume franc tandis que la lèpre sévissait à l'état endémique.

15.3. LA PROVENCE : UN ÎLOT DE TRANQUILLITÉ TRÈS ILLUSOIRE.

Classiquement, on a coutume de dire que ces fléaux ont peu touché la Provence. Celle-ci aurait conservé, jusqu'à la fin du VI^e et le début du VII^e siècle au moins, une certaine tranquillité politique. Très romanisée, relativement épargnée par les invasions qui ont marqué la fin de l'empire en Italie ou dans le nord des Gaules, la Provence aurait réussi à rester la *Provincia*, cette terre d'exception dont Pline vantait déjà la civilisation.

Au début du VI^e s. l'autorité de l'évêque d'Arles y rayonnait sans doute bien plus que celle du roi des Burgondes, ou des Francs après 536. On a pu écrire que les Ve-VI^e siècles constituent sans doute l'apogée du pouvoir de l'Eglise provençale². Ici plus qu'ailleurs, le terme d'Antiquité tardive trouverait donc sa justification, en même temps qu'on peut lui attribuer une durée qui fait défaut à d'autres régions.

La Méditerranée avait cessé d'être la mer intérieure, *nostrum mare*. Les échanges se sont donc ralentis. Mais des colonies de *Syri*, nom générique sous lequel on désignait les trafiquants aussi bien grecs que juifs, levantins ou égyptiens, sont attestées jusqu'en plein cœur des royaumes francs par les précieux témoignages que sont l'*Histoire des Francs* de Grégoire de

¹ Privé de la magie, il s'est toutefois peut-être perpétué un temps, ici ou là, dans la hiérarchie sociale en devenant l'apanage de certains chefs. On a ainsi découvert à Hérouvillette (Calvados) la trace d'un chef de guerre mérovingien qui était aussi forgeron et orfèvre : J. Decaens, Un nouveau cimetière du haut moyen âge en Normandie, Hérouvillette (Calvados), ds *Archéologie médiévale* (Caen, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales), 1, 1971. pp. 1-125, ici p. 88-89 (à propos de la sépulture 10, datée des années 635-650 de notre ère) En ligne : https://www.persee.fr/doc/arcme_0153-9337_1971_num_1_1_1226

² En ce sens M. Fixot, *La Provence de Grégoire de Tours à l'An Mil*, ds P.-A. Février (dir.), *La Provence des origines à l'an mil*, Histoire et archéologie, Rennes, Ouest-France, 1989, p. 443-491.

Tours, ou *La vie de Saint-Colomban* de Jonas de Bobbio¹. Les ports provençaux semblent être restés autant de portes ouvertes sur la Méditerranée. Marseille surtout paraît avoir retrouvé un rôle prépondérant, peut-être parce que les *Syri* parlaient grec et que la cité phocéenne avait conservé une tradition assez forte de sa langue originelle. Outre les vins et l'huile d'Afrique du Nord, voire du Proche-Orient, il semble que le commerce méditerranéen portait sur les épices, les tissus orientaux, l'huile d'olive ou encore le papyrus - ce dernier, il est vrai, davantage pour la vieille *Provincia* qui refusait de mourir, que pour le reste des royaumes francs.

Pour autant il ne faut pas leurrer. Si l'on excepte le trafic ponctuel d'amphores africaines de vin et d'huile, les échanges avec la Méditerranée ne concernaient que quelques grands axes de communication et de rares foyers de richesse, essentiellement urbains - Marseille et Arles - qui tiraient leur fortune de leur rôle de plaque tournante.

Pour le reste de la région, après le passage des Wisigoths en 413, qui a réveillé les vieilles peurs, une succession de calamités est assez rapidement venue compromettre les équilibres. Réflétant des conditions de vie de plus en plus difficiles, la démographie a connu une baisse constante et significative à partir du Ve siècle. On peut chercher son origine première dans une aggravation de la péjoration climatique, initiée par les coups de gel du milieu du IIIe siècle qui avaient mis un terme en leur temps à la prospérité du Haut Empire (déjà entamée par la rapacité croissante de ses affairistes). On observe en effet clairement à partir du deuxième quart ou du milieu du Ve siècle les traces d'une crise hydrologique affectant les basses terres alluviales et jusqu'aux bas des versants : l'élargissement du lit des cours d'eau liée à une extrême instabilité de ceux-ci² réduit considérablement la possibilité de s'installer et même de demeurer à leur voisinage immédiat. A certains endroits, à Eyguières ou à Aix par exemple, il a fallu exhausser le sol des habitations pour les mettre à l'abri des inondations. En Camargue, l'habitat ne se rencontre plus que sur les bourrelets alluviaux³. Sur le Rhône, à partir du Ve siècle, on observe une violence des crues inconnue pendant les six siècles précédents⁴. En milieu méditerranéen, on peut rattacher ces symptômes à une augmentation de l'intensité et de la fréquence des phénomènes orageux. Celle-ci transparait également dans les traces d'incendies généralisés que l'on a retrouvées au VIe siècle, hors stratigraphie archéologique, sur le tracé du TGV Méditerranée : comme au Serre de Montdenier au Mésoolithique, celles-ci peuvent encore être liées à l'instabilité climatique, synonyme d'orages violents, plutôt qu'à une activité humaine alors bien réduite⁵. Cette dégradation du climat,

¹ Voir notamment G. Fourquin, *Histoire économique de l'Occident médiéval*, Paris, Armand Colin, 1969, pp. 77-79 (de l'édition de 1979).

En ce sens également C. Raynaud, *Les céramiques communes de l'Antiquité tardive en Gaule méridionale (IVe-VIIes.)*, Second International Conference on Late Roman Coarse Wares; Aix-en-Provence, 2005, p. 1 du tiré à part.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005044v2/document>

² J.-F. Berger, J.-L. Brochier, *Paysages et climats en moyenne vallée du Rhône : apports de la géo-archéologie*, ds O. Maufras, *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VIIe-XVe s)*, contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'Archéologie Française, 98), 2006, pp. 164-208.

Voir aussi A. Constant, *Le perchement de l'habitat durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age : quel rôle du climat ?*, p. 3.

http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/seminaires/habitat-territoire-environnement-en-mediterranee-nord-occidentale-viii-xve-s--227704.kjsp?RH=ACCUEIL_TERRAE

³ A. Constant, *Le perchement de l'habitat durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age : quel rôle du climat ?* p. 3.

⁴ M. Provansal, J.-F. Berger, J.-P. Bravard, P.-G. Salvador, G. Arnaud-Fassetta, H. Bruneton, A. Vérot-Bourrély, *Le régime du Rhône dans l'Antiquité et au Haut Moyen Age*, ds Gallia, 56, 1999, pp. 13-32, ici p. 30.

http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1999_num_56_1_3241

⁵ A. Durand, *Les milieux naturels autour de l'an Mil : approches paléoenvironnementales méditerranéennes*, ds P. Bonnassié et P. Toubert (dir.), *Les milieux naturels autour de l'an Mil : approches paléoenvironnementales*

dont les répercussions sur les ressources vivrières paraissent sensibles, paraît avoir été brutalement amplifiée un siècle plus tard, dans le deuxième quart du VI^e siècle, par une éruption volcanique de grande ampleur survenue dans l'hémisphère nord. Outre une couche de cendres que l'on retrouvé un peu partout dans cette partie du monde¹, on en a des témoignages documentaires, de l'Irlande au Japon en passant par Byzance². Cette dernière source (l'historien byzantin Procope de Césarée) n'a pas hésité à lui associer les maux qui ont frappé l'empire romain dans les années suivantes : famine, guerre, calamités « *les plus funestes* ». Parmi ces dernières la peste, qui avait gagné Marseille depuis l'Orient, s'est installée dès 540. Les populations affaiblies par la malnutrition liée à plusieurs récoltes désastreuses ont fourni un terrain propice à son expansion. Dite alors peste de Justinien, aujourd'hui clairement identifiée comme la peste bubonique, cette pandémie a connu plusieurs pics entre les années 540 et la fin du VI^e siècle. Selon Grégoire de Tours elle aurait gravement affecté Arles où elle aurait causé la mort de l'évêque Sabaudus ou Sapaudus en 586 (onzième année du règne du Childébert II)³. Mais les campagnes n'ont pas dû être épargnées. Selon certains auteurs, ce ne seraient pas une mais au moins trois éruptions (536, 540, 547) qui se seraient succédé à quelques années d'intervalle⁴. Il faudrait donc chercher dans une zone très fournie en volcans, une ceinture volcanique. Au vu des résultats observés, il ne doit pas rester grand-chose des cratères - mais à la différence du Santorin entre 1600 et 1525 avant notre ère⁵, ou du Samalás

méditerranéennes, 2000, Conques (Aveyron), France, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, pp.73-100, pp. 10-11 de la version en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00449962>

Toutefois A. Durand, tout en notant la recrudescence des précipitations, aboutissant à un régime torrentiel, a assez étonnamment récusé la brutalité de celles-ci (*op. cit.*, p. 1 de la version en ligne).

¹ L.B. Larsen, B.M. Vinther, K.R. Briffa, T.M. Melvin, H.B. Clausen, P.D. Jones, M.L. Siggaard-Andersen, C.U. Hammer, M. Eronen, H. Grudd, B.E. Gunnarson, R.M. Hantemirov, M.M. Naurzbaev, K. Nicollussi, New ice core evidence for a volcanic cause of the A.D. 536 dust veil, ds *Geophysical Research Letters*, vol. 35, L04708, 29 Février 2008 (5 pages).

En ligne : <https://agupubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1029/2007GL032450>

² Irlande : The Annals of Ulster/ Annales d'Ulster, year 536, U5363 : « *Failure of bread* » (seule fois où la mention apparaît dans ces annales).

En ligne : <https://celt.ucc.ie//published/T100001A/>

Aussi, quoiqu'un peu moins claires, The Annals of Inisfallen/ Annales d'Inisfallen, Annal AI537, AI537.1, KI : « *Failure of bread ...* » [AU 536, 539] [entre 536 et 539].

En ligne : <https://celt.ucc.ie//published/T100004/>

Japon : Nihongi, Chronicles of Japan from the Earliest Times to A.D. 697/Book XVIII, 536, Summer, 5th month, 1st day. *The Emperor made an edict, saying* : « *Food is the basis of the Empire. Yellow gold and ten thousand strings of cash cannot cure hunger. What avails a thousand boxes of pearls to him who is starving of cold ?* »

En ligne :

https://en.wikisource.org/wiki/Nihongi:_Chronicles_of_Japan_from_the_Earliest_Times_to_A.D._697/Book_XVIII

Byzance : Procope, Histoire des Vandales, Guerres de Justinien, Livre IV, Chapitre XIV, 2 : « *On remarqua cette année un prodige extraordinaire. Le soleil parut sans rayons, de même que la lune, et il ne jeta qu'une lumière languissante comme s'il eût été en défaillance. Les Romains ont toujours été affligés depuis, par la guerre, par la famine et par les calamités les plus funestes. Cela arriva dans la dixième année du règne de Justinien.* » ce qui situe l'événement en 536 ou 537.

En ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/procope/vandales2.htm#I>

³ Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, Histoire des Francs, Livre VIII.

<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/gregoire/francs8.htm>

⁴ U. Büntgen, V.S. Myglan, F. Charpentier Ljungqvist, M. McCormick, N. di Cosimo, M. Sigl, J. Jungclauss, S. Wagner, P.J. Krusic, J. Esper, J.O. Kaplan, M.A.C. de Vaan, J. Luterbacher, L. Wacker, W. Tegel, A.V. Kirilyanov, Cooling and societal change during the Late Antique Little Ice Age from 536 to around 660 AD, ds *Nature Geoscience*, 9, 2016, pp. 231-236.

En ligne : <https://www.nature.com/articles/ngeo2652>

⁵ Datation fournie en dernier lieu par : C.L. Pearson, P. W. Brewer, D. Brown, T.J. Heaton, G.W.L. Hodgins, A.J.T. Jull, T. Lange, M.W. Salzer, Annual radiocarbon record indicates 16th century BCE date for the Thera eruption, ds *Science Advances*, Vol. 4, n° 8, 15 Août 2018, eaar8241

pour l'éruption de 1257¹, on n'a pas pu les localiser bien que plusieurs pistes aient été évoquées. Ces éruptions semblent en tout cas avoir largement participé à l'aggravation de la péjoration climatique aux VIe-VIIe siècles. Les chercheurs qui ont identifié les trois éruptions ont qualifié l'intervalle 536-660 de Petit Age Glaciaire Tardo-Antique (*Late Antique Little Ice Age*). Le terme est peut-être un peu exagéré. Mais la péjoration est bien réelle - et s'il le volcanisme n'en est pas la cause première (puisqu'elle s'était dessinée bien avant l'éruption de 536) on peut le compter parmi ses facteurs aggravants. Il a provoqué une crise aiguë (et dont la durée a sans doute largement dépassé le temps que les cendres ont mis à retomber) à l'intérieur d'une crise générale qui avait vu le jour aux II-IIIe siècles. En aval, comme Procope l'avait pressenti², on peut lier la péjoration des VIe-VIIe s. à de nombreux événements qui ont affecté le monde tardo-antique. Dans tout l'hémisphère nord, l'abaissement des températures a certainement précipité les mouvements migratoires. Certains ont pensé que cela avait pu toucher jusqu'à la péninsule arabique³ - ce qui pourrait éclairer d'un jour inattendu la naissance de l'islam... L'Europe n'a pas échappé au phénomène. Dès le dernier tiers du VIe siècle, la Provence a été confrontée à un nouveau peuple germanique, les Lombards, qui se sont lancés à la conquête de l'Italie du Nord en 568 sous la conduite de leur roi Alboïn. Entre 568 et 572, avec une partie des Saxons qui les avaient suivis, ils ont opéré quelques raids en direction d'Arles : Barcelonnette dans les Alpes, Embrun, Sisteron, Apt et Cavaillon le long de l'antique voie Domitienne ont été sévèrement pillés...

La conjugaison de ces facteurs paraît avoir eu un effet dévastateur assez imprévu sur l'économie rurale. C'est l'accélération de la diminution du nombre des esclaves. Du fait d'une promiscuité encore plus forte que celle du menu peuple, la peste a dû effectuer tout au long du VIe s. des coupes sombres dans les rangs de populations serviles (déjà fort probablement fort affectées par la pénurie alimentaire de la crise volcano-climatique). Mais elle n'explique pas tout. Le processus s'était sans doute amorcé bien avant, dès le Ve siècle. Dans les petites villes, l'autorité ne s'exerçait plus que très imparfaitement. On en verra un exemple à Apt vers la fin de ce chapitre. Ce devait être pire dans les campagnes. On pouvait encore contenir le banditisme de grand chemin, ou tout au moins s'y opposer. On aurait peut-être pu mater une révolte d'esclaves. Mais on ne pouvait faire face à la défection de ceux-ci. C'est le problème majeur d'un système reposant sur la contrainte : dès que celle-ci se relâche, il s'effrite et très vite s'effondre⁴ - même si c'est le plus souvent pour être remplacé plus ou moins rapidement par un système tout aussi dur. Cela a été le cas de l'Ancien Régime. Plus près de nous, on l'a vu avec la *glasnost*. Dans l'Antiquité tardive, dès le Ve siècle les disparitions d'esclaves ont dû

En ligne : <http://advances.sciencemag.org/content/4/8/eaar8241>

¹ Sur ce sujet, voir F. Lavigne, J.-P. Degeaia, J.-C. Komorowski, S. Guillet, V. Robert, P. Lahitte, C. Oppenheimer, M. Stoffeld, C. M. Vidal, Surono, I. Pratomo, P. Wassmera, I. Hajdas, D. Sri Hadmokol et E. de Belizal, Source of the great A.D. 1257 mystery eruption unveiled, Samalas volcano, Rinjani Volcanic Complex, Indonesia, *International Journal of Climatology*, 23, 4, 2003, p. 16742–16747.

En ligne : <http://www.pnas.org/content/110/42/16742.full>

C. M. Vidal, N. Métrich, J.-C. Komorowski, I. Pratomo, Agnès Michel, N. Kartadinata, V. Robert, The 1257 Samalas eruption (Lombok, Indonesia), the single greatest stratospheric gas release of the Common Era, *ds Scientific Reports*, vol. 6, no 1, 2016.

En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01481340/document>

Plus accessible, un très bon documentaire réalisé par P. Guérin pour Arte (2017) :

<https://www.youtube.com/watch?v=hER3-I8asCo>

² Procope, *Histoire des Vandales, Guerres de Justinien*, Livre IV, Chapitre XIV, 2.

³ U. Büntgen, V.S. Myglan, F. Charpentier Ljungqvist, M. McCormick, N. di Cosimo, M. Sigl, J. Jungclaus, S. Wagner, P.J. Krusic J. Esper, J.O. Kaplan, M.A.C. de Vaan, J. Luterbacher, L. Wacker, W. Tegel, A.V. Kirilyanov, Cooling and societal change during the Late Antique Little Ice Age from 536 to around 660 AD, *ds Nature Geoscience*, 9, 2016, pp. 231-236.

⁴ C'est une des raisons pour lesquelles les dictatures ne peuvent régner et surtout prétendre durer qu'en exerçant une terreur toujours plus implacable - torture, exécutions sommaires et camps de la mort à la clé.

se multiplier - un jour ici, un jour là - sans que l'on pût s'y opposer (parce qu'elles étaient ponctuellement imprévisibles) ni rattraper les fugitifs. Or la majeure partie de la production agricole, vivrière, reposait sur les esclaves. Déjà affectée par les conditions climatiques, celle-ci a donc chuté en même temps que les grands domaines devenaient impossibles à gérer. Même ceux qui avaient survécu ou s'étaient épanouis au cours du Bas Empire ont périclité sans recours. Leurs maîtres, qui avaient toujours un pied en ville, se sont retirés dans les plus proches d'abord et ensuite les plus grandes de celles-ci - Marseille, et surtout Arles. Malgré la peste, elles leur offraient encore un mode de vie relativement classique. Pour autant ils n'allaient pas renoncer à leurs immenses biens fonciers. Par nature, par culture, ils auraient plutôt été tentés de les accroître chaque fois que l'occasion s'en présentait, en attendant que les choses s'arrangeassent. Ils se sont donc employés à préserver leur emprise sur le sol - mais en passant dorénavant par d'autres voies.

15.4. LE LUBERON DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE.

A priori, le Luberon est bien fourni en site de l'Antiquité tardive. Les principaux types céramiques de cette époque, la céramique D-S-P¹, la céramique grise commune² et les amphores africaines³ ont en effet été repérées sur un nombre de sites assez impressionnant. Entre vallée d'Apt et pays d'Aigues, à l'ouest on peut ainsi aligner les sites du vallon de Vidauque à Cheval-Blanc (dans un contexte rupestre que l'on retrouverait à la grotte de la Lave ou de Vauloubeau à Saint-Saturnin-lès-Apt)⁴, des quartiers de Saint-Pierre-de-Méjans et des Saumades/la Jaconne à Puyvert⁵, du Château et du Couvent à Cadenet⁶, de Saint-Estève à Cucuron⁷, des Ramades à Lourmarin⁸, du Fort, de Moulin-Clos et du Chaos des Roches à Buoux⁹, de Saint-Symphorien, des Chapelins, de Boudaut, de la Petite Bastide, de Nogant, du

¹ Céramique D-S-P : C. Raynaud, Céramique estampée grise et orangée dite "dérivée de sigillée paléochrétienne" ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, 1993 (2007), pp. 410-418, spécialement p. 411. En ligne : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000116.pdf

Photo d'un beau tesson de D-S-P ds CAG 84/2, fig. 194 p. 197.

² Céramique commune grise antique : C. Raynaud, Les céramiques communes de l'Antiquité tardive en Gaule méridionale (IVe-VIIes.), *Second International Conference on Late Roman Coarse Wares*; Aix-en-Provence, 2005, p. 5 du tiré à part.

En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005044v2/document>

³ Amphores africaines : C. Raynaud, M. Bonifay, Amphores africaines, ds M. Py (dir.), *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, 1993 (2007), pp. 15-22, spécialement pp. 15-16.

En ligne (amphores africaines A-AFR) : syslat.on-rev.com/ArcheOnLine/PUB1/PUB000001.pdf

Les amphores africaines sont globalement en forme de grandes ampoules pharmaceutiques, avec col et anses relativement petits.

⁴ CAG 84/4, p. 318 (038, 1, Baume des Enfers) ; p. 319 (038, 3, Grotte Basse). - CAG 84/2, p. 339 (118, 29, Vauloubeau).

Les indications fournies par M. Paccard sur l'époque romaine, qui n'intéressait pas son étude, sont très réduites quant à la poterie : M. Paccard, *La grotte de Vauloubeau à Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse)*, *Etude archéologique*, ds *Gallia Préhistoire*, 23, 1, 1980, pp. 209-227, ici p. 212.

En ligne : https://www.persee.fr/doc/galip_0016-4127_1980_num_23_1_1650

⁵ CAG 84/2, p. 303 (095, 5, les Saumades et 095, 8, Saint-Pierre de Méjans).

⁶ CAG 84/2, p. 218 (026, 6, Château de Cadenet / 026, 9, quartier du Couvent dans le village).

⁷ CAG 84/2, p. 236 (042, 24, Saint-Estève).

⁸ CAG 84/2, p. 269 (068, 11, Ramades).

⁹ Fort de Buoux :

A. Hartmann-Virnich, C. Markiewicz, Buoux, le Fort, ds *Bilan scientifique de la Région PACA (BSR)*, 2007, pp. 231-233, ici p. 232.

petit Saint-Jean, du haut du village, du Pont-Julien/la Pérussière et de Grandordy à Bonnieux¹, des Vignières et des Hauts Clos à Lacoste², des Bas Heyrauds à Ménerbes³, des Clauds Ramiers à Saint-Pantaléon⁴, de la Grande Bastide à Goult⁵, du Plan des Amandiers/Villeneuve et peut-être de Saint-Phillis/Saint-Chaffret à Gordes⁶, des Minchons et de Daunis à Joucas⁷, de la Petite Verrerie, des Astiers et de Sainte-Croix à Roussillon⁸, de Saint-Estève, de Saint-Jean, du Moulin de Lavon/la Tour et des Sauvans à Gargas⁹, de Saint-Pierre d'Agnane, des Andéols et du haut-village à Saint-Saturnin-lès-Apt¹⁰, de Tourville et de Saint-Eusèbe à Saignon¹¹, de Saint-Pierre à Auribeau¹², ainsi que de Mille, de l'Isolette, des Tourettes, de Saint-Vincent et de Rey à Apt, sans oublier bien sûr la ville elle-même¹³. A ces sites connus par de la céramique, il faut rajouter le groupe funéraire de Saint-Estève, au nord/nord-est de Ménerbes, daté du VI^e s. par un élément de ceinture en bronze¹⁴.

En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/2007/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-2007-3e-partie>

C. Markiewicz, A. Hartmann-Virnich, Buoux, le Fort, ds Bilan scientifique de la Région PACA (BSR), 2009, pp. 227-229, ici p. 228.

En ligne : <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Ressources/Bilan-scientifique-regional/2009/Bilan-scientifique-de-la-region-Paca-2009-3e-partie>

P. Clin, Luberon-news.com, 1995-2018, Fort de Buoux - Archéologie en Luberon, ici Les trois phases principales de l'église : la période pré-romane, l'époque romane et le XIII^e s.

<https://www.luberon-news.com/une-archeologie-du-luberon.php?id=3866>

Moulin-Clos :

F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p. 163. - CAG 84/2, p. 207.

Chaos des Roches :

CAG 84/2, p. 202 (023, 4).

¹ CAG 84/2, p. 189 (020, 6, Saint-Symphorien) p. 198 (020, 33, Chapelins / 020, 34, Boudaut) ; p. 195 (020, 23, Petite Bastide / 020, 24, Nogant / 020, 26, Petit-Saint-Jean) ; p. 184 (020, 2, haut de Bonnieux) ; p. 189 (020, 4g, Pont Julien / 020, 4c, Pérussière) ; p. 199 (020, 45, Grandordy).

² CAG 84/2, p. 258 (058, 3, Hauts Clos / 058, 5, Vignières).

³ CAG 84/2, p. 274 (073, 13, Saint-Estève) ; p. 271 (073, 2, Bas Heyrauds).

⁴ CAG 84/2, p. 330 (114, 2, Clauds Ramiers).

⁵ CAG 84/2, p. 251 (51, 8, Grande Bastide).

⁶ CAG 84/2, p. 246 (050, 11, Plan des Amandiers) ; p. 248 (050, 17, Villeneuve) ; p. 248 (050, 16, Saint-Phillis / 050, 15, Saint-Chaffret).

⁷ CAG 84/2, p. 257 (057, 3, Minchons / 057, 5, Daunis).

⁸ CAG 84/2, p. 304 (102, 6, Petite Verrerie) ; p. 303-304 (102, 1, Astiers), p. 305 (102, 13, Sainte-Croix).

⁹ CAG 84/2, p. 243 (047, 19, Saint-Estève / 057, 16, Saint-Jean / 057, 15, Moulin de Lavon/la Tour) ; p. 242 (057, 10, Sauvans).

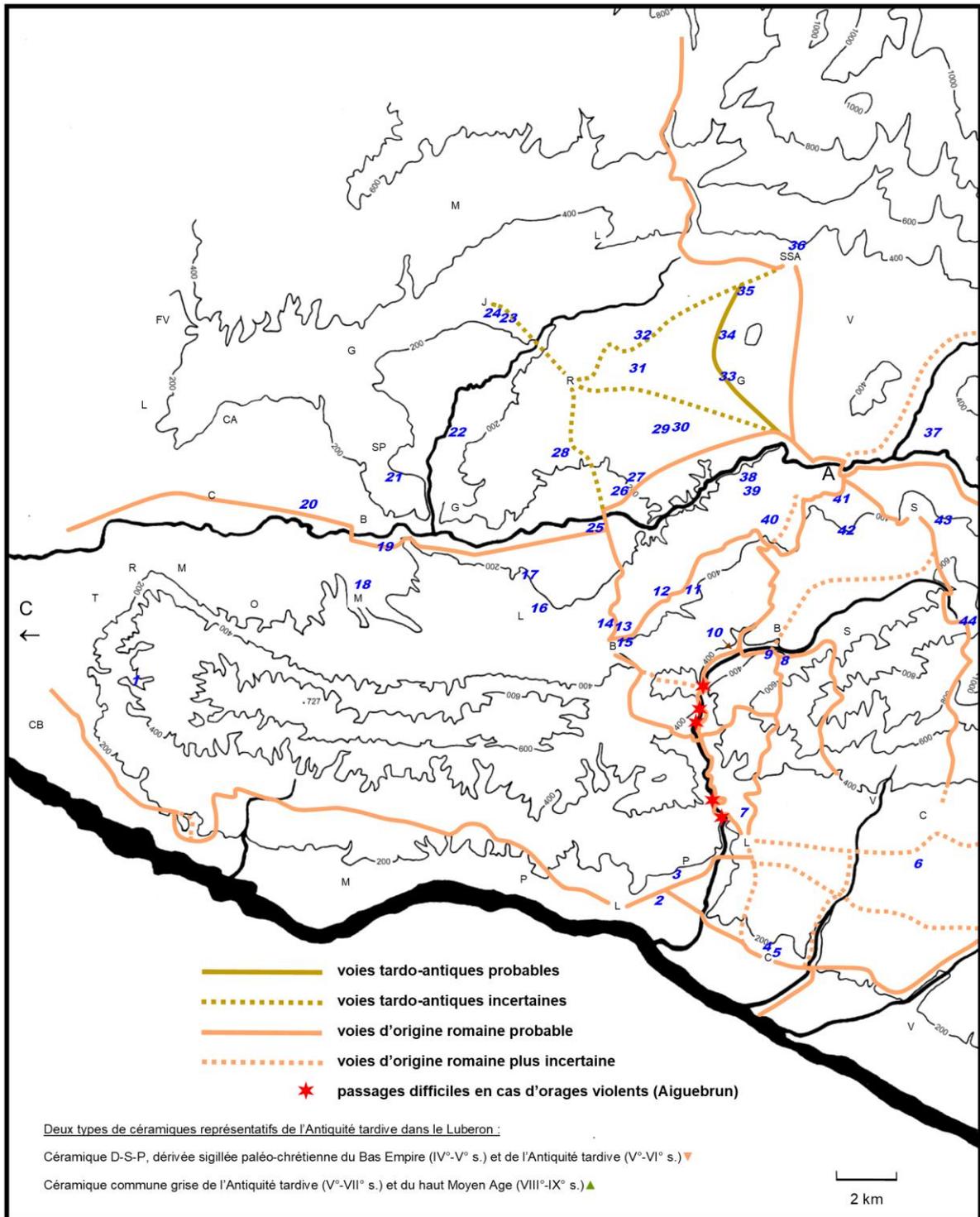
¹⁰ CAG 84/2, p. 340 (118, 36, Saint-Pierre d'Agnane) ; p. 336 (118, 10, Andéols) ; p. 338 (118, 25, haut-village de Saint-Saturnin).

¹¹ CAG 84/2, p. 321 (105, 5, Tourville) ; p. 323 (105, 6, Saint-Eusèbe).

¹² CAG 84/2, p. 178 (006, 1, Saint-Pierre d'Auribeau).

¹³ CAG 84/2, p. 160 (003, 79, Mille / 003, 75, Isolette / 003, 74, Tourettes) ; p. 161 (003, 92, chapelle Saint-Vincent / 003, 86, Rey).

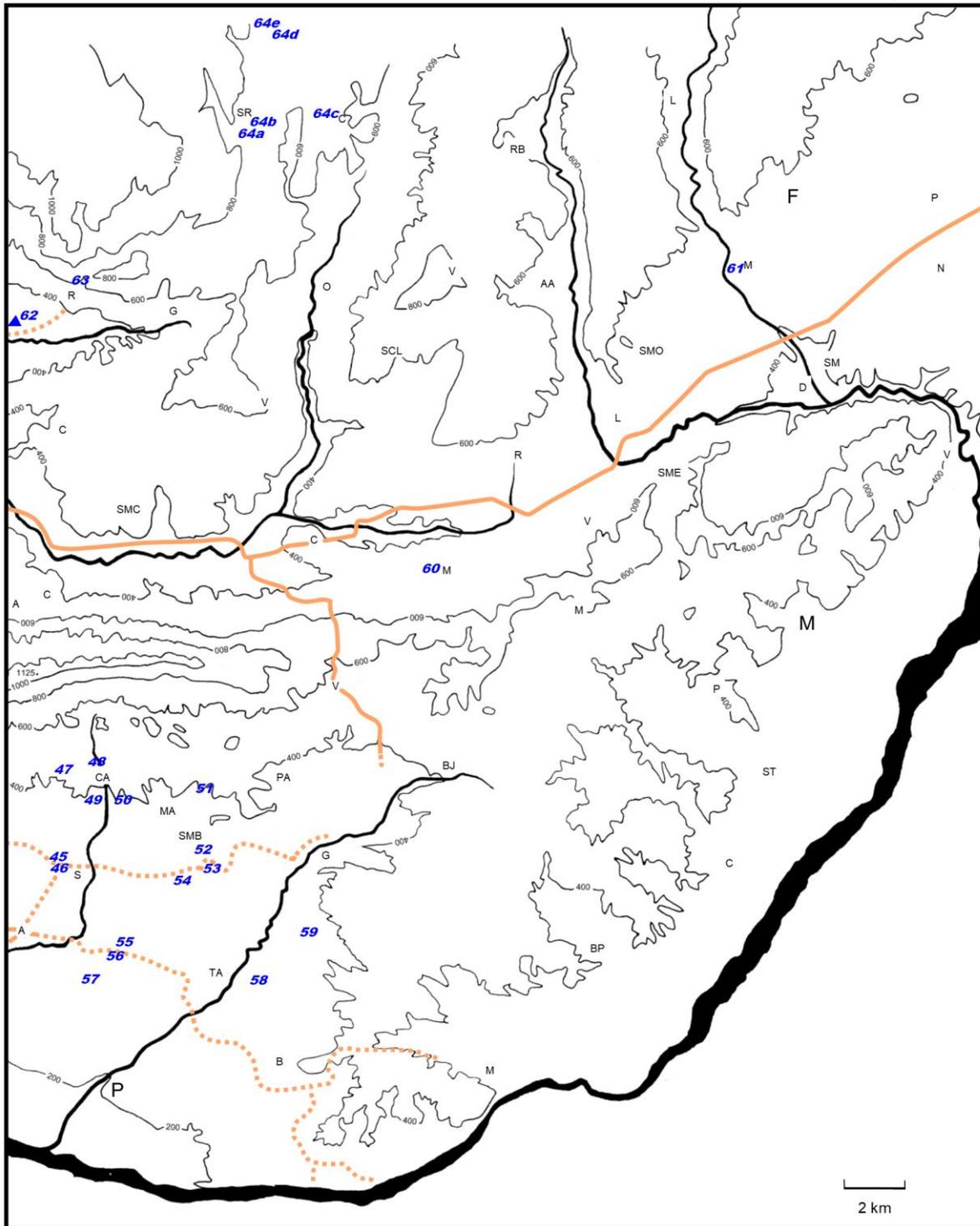
¹⁴ I. Cartron, Y. Codou, M. Fixot, Saint-Estève de Ménerbes, ds Provence historique, fasc. 167-168, 1992, pp. 189-206, ici p. 202.



PI. 80 : L'ANTIQUITÉ TARDIVE DANS LE LUBERON.

- | | | | |
|--|---|-------------------------------|----------------------------------|
| 1 Vallon de Vidauque (hab. rupestre) ▼ | 12 Quartier du Boudant ▲ | 23 Quartier des Daunis ▼ | 34 Saint-Pierre d'Agnane ▲ |
| 2 Saint-Pierre de Méjans ▲ | 13 La Petite Bastide ▲ | 24 Quartier des Minchons ▼ | 35 Les Andéols ▼ |
| 3 Les Saumades (Jaconne/Puyvert) ▲ | 14 Quartier de Nogant ▲ | 25 Pont-Julien-Pérussière ▼ ▲ | 36 Saint-Saturnin (ht village) ▲ |
| 4 Cadenet (château) ▲ | 15 Bonnieux (haut village) ▲ | 26 Quartier de Grandordy ▲ | 37 Tourville ▼ |
| 5 Cadenet (quartier du Couvent) ▼ | 16 Les Vignières ▲ | 27 Saint-Estève ▲ | 38 Mille ▲ |
| 6 Saint-Estève ▼ | 17 Les Hauts Claus (ou Clos) ▲ | 28 La Petite Verrerie | 39 L'Isollette ▼ ▲ |
| 7 Les Ramades ▼ | 18 Groupe funéraire de St-Estève (VI ^e s.) | 29 Saint-Jean ▼ ▲ | 40 Les Tourettes ▼ |
| 8 Fort de Buoux et Moulin-Clos ▼ ▲ | 19 Les Bas Heyrauds ▲ | 30 La Tour-Moulin de Lavon ▼ | 41 Quartier Saint-Vincent ▼ ▲ |
| 9 Chaos des Roches ▲ | 20 Villeneuve Plan des Amandiers ▲ | 31 Les Astiers ▲ | 42 Quartier de Rey ▼ ▲ |
| 10 Saint-Symphorien (nécropole) ▼ | 21 Les Clauds Ramiers ▲ | 32 Quartier de Sainte-Croix ▼ | 43 Saint-Eusèbe ▼ |
| 11 Quartier des Chapelins ▲ | 22 Quartier de la Grande Bastide ▼ | 33 Les Sauvans ▲ | 44 St-Pierre d'Auribeau ▲ |





- | | | | |
|-------------------------------|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| 45 Saint-Pierre (Sannes) ▲ | 51 Quartier du Plan (tombe VI ^e . VII ^e s.) ▼ | 57 Quartier de Messéri ▼ | 63 Villevieille ▲ |
| 46 Les Clots ▼ ▲ | 52 Castel de Saint-Martin ▲ | 58 Chemin de Saint-Victor ▼ | 64 Environs de Simiane ▲ : |
| 47 Quartier de Saint-Jean ▼ | 53 Quartier de la Roubaude ▲ | 59 Vaumale/Job ▼ | la Frouste (a) la Canebière (b) |
| 48 Quartier de Raoux ▼ ▲ | 54 Quartier Sainte-Catherine ▲ | 60 Montjustin/Saint-Laurent ▼ | Vieux Carniol (c) |
| 49 Quartier des Grès ▼ | 55 Quartier de la Bastide Neuve ▼ | 61 Salagon ▼ ▲ | Cheyran (d) la Grande Bastide (e) |
| 50 Quartier Saint-Laurent ▼ ▲ | 56 Font Vieille ▲ | 62 Saint-Julien (Rustrel) ▲ | |

A ces sites ruraux - qu'en l'absence de structures on serait tenté de qualifier de stations - il faut rajouter la ville d'Apt elle-même, qui a livré en divers lieux des céramiques D-S-P et commune gnse. On y a d'ailleurs situé sans pouvoir le localiser un atelier de D-S-P.

Du fait des chevauchements des marqueurs (Bas Empire et Antiquité tardive, Antiquité tardive et haut Moyen Age) et du nombre très limité de tessons qui, souvent, ne permettent pas d'affiner l'observation pour les classer, il n'est pas exclu qu'une partie des sites répertoriés ne relèvent pas de la séquence.

Certains sites paraissent néanmoins étonnamment groupés. En l'absence de structures domestiques, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'habitats relativement peu installés qui se sont déplacés dans leur terroir.

Par ailleurs, si les fonds de vallée semblent avoir été évités (en dehors des abords de la voie Domitienne) et si l'on a réoccupé quelques vieux sites perchés (Bonnieux, Saint-Saturnin) le recours à ceux-ci ne semble pas avoir constitué une règle dans le Luberon.



A l'est, on pourrait mentionner les quartiers de Malconseil/Saint-Jacques à Vaugines¹, de Saint-Jean, de Raoux, des Grès et de Saint-Laurent à Cabrières-d'Aigues², de la Roubaude, de Sainte-Catherine et du Plan (petite nécropole à inhumation sous tuiles tuiles plates) à Saint-Martin de-la-Brasque³, des Clots/Saint-Pierre à Sannes⁴, de la Bastide Neuve et de Font Vieille à Ansouis⁵, de Messéri à Pertuis⁶, du chemin de Saint-Victor et du vallon de Vaumale à La Tour-d'Aigues⁷, du village et la butte Saint-Laurent à Montjustin⁸, ou de la chapelle Saint-Julien et du site de Villevieille à Rustrel⁹.

Un peu en dehors de notre zone de travail, mais fort intéressants aussi, il faut compter les sites de Salagon à Mane¹⁰ et des environs de Simiane-la-Rotonde (la Frouste, la Canebière, le Vieux Carniol, Cheyran et la Grande Bastide)¹¹...

Même si l'on est ici assez loin du nombre de sites du Haut Empire, cela fait beaucoup. Mais c'est trompeur. Sur la plupart de ces sites en effet, la trace de l'Antiquité tardive se limite à quelques tessons ou fragments de céramique - et parfois à un seul tesson. C'est le cas notamment aux Tourettes à Apt, à la Pérussière à Bonnieux, aux Minchons à Jocas ou entre le Moulin de Lavon et la Tour à Gargas. Le site qui compte le plus de tessons de poterie de l'Antiquité tardive décomptés, celui de Saint-Jean à Gargas, n'en totalise pas 140. Parfois, comme sur le site de Saint-pierre d'Auribeau, qui paraît bien fourni, on a signalé des tessons de céramique grise en grande quantité, mais sans plus de précision cela peut être très relatif au vu de la rareté générale de celles-ci. En outre les marqueurs dont on dispose sont assez peu précis quand on ne dispose que de fragments. Les amphores africaines dont la production est centrée sur la Tunisie offrent une typologie assez détaillée entre le IIIe s. et le VIIe s. voire le début du VIIIe s., mais des tessons ne permettent pas de s'y référer. Tout au plus peut-on les reconnaître à leur pâte fine et dure, à pâte orange ou rouge brique, en surface crème ou jaune clair (résultat d'une réaction chimique qui se produisait à la cuisson du fait d'une argile malaxée avec de l'eau salée). La céramique D-S-P (IVE-VIe s) pour sa part chevauche le Bas Empire et l'Antiquité tardive, tandis que la production de la céramique commune grise (VE-VIIe s.) se poursuit pendant le haut Moyen Age (VIIIe-IXe s.) et même au-delà avec des changements que le faible échantillonnage et la petite taille des fragments ne permet pas toujours de discerner. D'une manière générale la céramique du Haut Empire était jaune, rose, ou orange. Jusqu'au XIIIe s. et l'apparition de céramiques glaçurées, la céramique médiévale sera majoritairement grise - et cela a peut-être contribué dans l'inconscient à associer cette période à un climat pluvieux et froid, tout à fait à l'opposé de celui qu'elle a connu entre le Xe et le XIIIe siècle. Quoi qu'il en soit, dans les rapports on lit souvent "céramique grise de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age". On peut donc raisonnablement envisager qu'une

¹ CAG 84/2, p. 361 (140, 8).

² CAG 84/2, p. 209 (024, 8, 9 et 10, Saint-Jean) ; p. 210 (024, 19, Raoux) ; pp. 210-211 (024, 21, Grès / 024, 22, Saint-Laurent).

³ CAG 84/2, p. 330 (113, 3 Castelas / 113, 8, Roubaude / 113, 12 (Sainte-Catherine / 113, 16 Plan).

Sainte Catherine tout au sud du territoire de la commune, le Plan tout au nord au-dessus de Belle-Etoile.

⁴ CAG 84/2, p. 348 (121, 3 et 4 (Clots) / 121, 7 et 8, Saint-Pierre).

⁵ CAG 84/2, p. 84 (002, 2, Bastide Neuve) ; p. 86 (002, 6, Font Vieille).

⁶ CAG 84/2, p. 205 (089, 10, Messéri).

⁷ CAG 84/2, p. 359 (133, 12, Ferme Lantelme route de Saint-Victor) ; p. 360 (133, 32, Job/Vaumale).

⁸ CAG 04, p. 307 (129, 2, village de Monjustin) ; p. 308 (129, 4, Montjustin/Saint-Laurent).

⁹ CAG 84/2, p. 312 (103, 10, chapelle Saint-Julien) ; p. 311 (103, 8, Villevieille).

¹⁰ CAG 04, pp. 276-277 (111, 13, prieuré de Salagon).

¹¹ CAG 04, p. 455 (208, 11, Frouste / 208, 14, Canebière) ; p. 457 (208, 32, Vieux Carniol) ; p. 456 (208, 21, Cheyran / 208, 22, Grande Bastide).

Le site de Salagon fournit l'exemple d'une certaine continuité du Ier s. au VIIIe s. tandis que les sites de Simiane alimentent l'arrière-plan ayant présidé à l'établissement d'un *castrum* mentionné en 1031 (M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Collection des Cartulaires de France, VIII, tome 1, Paris, Lahure, 1857, charte 425 (novembre 1031) pp. 428-429).

partie au moins des sites signalés par les céramiques D-S-P et commune grise n'appartiennent pas à l'Antiquité tardive. Cela semble être notamment le cas à Malconseil/Saint-Jacques où les tessons de D-S-P ont été associés à du matériel du Bas Empire et reconnus comme tels. Enfin, il n'y a pas de site auquel on puisse associer de structure domestique. Même quand on trouve du matériel de l'Antiquité tardive sur un site offrant ce type de structures, il est impossible de le mettre en relation avec elles. On a donc l'impression que le matériel de l'Antiquité tardive signe simplement une réoccupation des lieux alors que ceux-ci, souvent, ont perdu une partie de leur surface et de leur fonctionnalité. On dirait que l'on occupe des ruines ou, à tout le moins, des structures dégradées. Mais ici tout n'est qu'interprétation, et hypothèses. Dans le courant du Ve ou peut-être au VIe s. on a trouvé trace de l'occupation (D-S-P) d'une construction qui se dressait le long du chemin longeant la cour extérieure à l'ouest de la villa de Tourville. Mais on n'a pas pu fournir plus d'indications sur cette occupation, ni sur le bâtiment. On ne sait donc pas précisément à quoi il pouvait ressembler, ni même s'il datait exclusivement de cette époque ou s'il pouvait s'agir d'une réoccupation : situé en limite de fouille, ce sont les restes de son effondrement sur le chemin (contenant des tessons de D-S-P) qui l'ont signalé¹. Les seules constructions connues imputables à cette époque, à Ménerbes à Rustrel et à Sainte-Tulle², sont donc finalement à vocation funéraire. Or construire, c'est se projeter dans l'avenir. Cela en dit peut-être assez long sur une époque où celui-ci paraît s'être résumé à l'au-delà.

Les vestiges du VIe-VIIe s. dessinent l'image d'une population affaiblie tant numériquement que moralement. Cette impression est corroborée par les rares travaux anthropologiques qui ont pu être réalisés. A Cadarache, une étude portant sur plus de 140 squelettes retrouvés dans une nécropole datée de la fin du IVe siècle au milieu du VIIe siècle³, découverte en 1964, a montré la sur-représentation des individus âgés de 15-19 ans et des jeunes adultes (20-29 ans). La répartition entre sexes paraissant normale, on a pu écarter l'hypothèse d'une guerre. Et les tombes de ces classes d'âge étant réparties uniformément dans toute la nécropole, on a pu également écarter celle d'une épidémie (mais pas d'une endémie). Il est à noter que les conditions naturelles du site n'ont pas permis la conservation des restes osseux des enfants en bas âge (soulignée par l'absence d'individus entre 0 et 1 an) mais que de nombreuses sépultures de taille relativement petite (moins d'un mètre) ont été signalées lors des fouilles. En fin de compte, l'étude a conclu à la probabilité d'une population défavorisée (ayant connu une péjoration de ses conditions de vie). La présence en nombre assez important de tombes de personnes âgées ou très âgées pour cette époque (10 de 60 à 69 ans, 14 de 70 à 79 ans et 5 de 80 à 84 ans)⁴ traduit cependant que malgré les difficultés la cohésion sociale et la solidarité demeuraient fortes - au moins durant certaines séquences. En effet le classement chronologique des tombes permettant de dessiner une évolution sur la période n'a malheureusement pas pu être réalisé. En l'absence de telles données, on pourrait considérer que les conditions de vie éprouvantes (et très mortifères pour les jeunes) ont touché de la

¹ A. Kauffmann, Saignon. Tourville. Les Gondonnets, ds BSR 2001, p. 195.

Non localisé sur le plan de la fig. 99 p. 194.

² R. Fixot y a mis en évidence, sous la chapelle Sainte-Tulle (fin XIe- début XIIe s.), un monument funéraire de l'Antiquité tardive, à plusieurs pièces dont l'une voûtée, daté du Ve ou du VIe s., qui avait vraisemblablement abrité deux sarcophages retrouvés à proximité. Malheureusement, du fait de l'imbrication dans les bâtiments postérieurs, aucun plan de la structure antique n'a pu être esquissé.

R. Fixot, Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence), Chapelle Sainte-Tulle, ds Archéologie médiévale, 42, 2012, Varia, p. 263.

En ligne : <https://journals.openedition.org/archeomed/11010>.

³ S. Parmentier, M. Signoli, Etude anthropologique d'une nécropole du haut Moyen Âge en Provence, la Grande Bastide de Cadarache (Bouches-du-Rhône), ds Antropo, 27, 2012, 41-45.

En ligne : www.didac.ehu.es/antropo/27/27-7/Parmentier.pdf

⁴ S. Parmentier, M. Signoli, Etude anthropologique d'une nécropole du haut Moyen Âge en Provence, la Grande Bastide de Cadarache, fig. 3 p. 43.

même manière la totalité de la période, soit plus d'un siècle et demi. On pourrait être tenté de les rattacher à une crise globale marquant la fin du sursaut du Bas Empire et perdurant pendant la majorité de l'Antiquité tardive. Il reste toutefois que cette crise n'a certainement pas eu un caractère homogène ni constant sur cette période. Déjà sensible à l'extrême fin du Bas Empire, dans la première décennie du Ve siècle, elle a probablement été amplifiée par le passage des Wisigoths en 413 puis (sans doute bien davantage) par la dégradation générale des conditions climatiques sensible à partir du deuxième quart du Ve siècle et un siècle plus tard par l'événement volcano-climatique de 536 ainsi que la peste dite de Justinien qui est apparue dans les années 540...

C'est en tout cas le tableau d'une époque marquée par une pauvreté des ressources affectant peu à peu les conditions mêmes de la survie qui se dessine ici. Pourtant, en même temps, l'Antiquité tardive n'est pas totalement dépourvue des éléments d'une richesse ostentatoire dans le Luberon. Mais ils relèvent exclusivement du domaine religieux, qu'il s'agisse de mobilier funéraire (sarcophages) ou liturgique - de rares autels ou bénitiers en marbre, dont un bel exemplaire a été retrouvé aux Tourettes. Ils reflètent une foi profonde - qui trouve peut-être encore son origine dans un cruel manque d'espoir et de confiance en la vie. Ils témoignent, surtout, que malgré un appauvrissement général, les Wisigoths en 413, le développement d'épisodes fréquents de pluies violentes dans le deuxième quart du Ve siècle, l'entrée en scène des Francs et la crise alimentaire d'origine volcano-climatique à partir de 536, la peste à partir de 540 et l'invasion des Lombards en 568, il existait encore des fortunes assez conséquentes pour commander ces pièces de prestige - et la capacité de les acheminer vers leur destination rurale. Sans doute, comme c'est souvent le cas en période de crise, l'argent s'est-il concentré. Au milieu du Xe siècle, quelques chartes témoignent de cette concentration des biens et des terres entre quelques mains pendant les générations précédentes¹. La fin du IXe siècle est certes bien loin, encore... mais une chose au moins paraît certaine. Ceux qui détenaient les grandes fortunes pendant l'Antiquité tardive ne vivaient plus sur leurs domaines ruraux, fussent-ils immenses. Ils résidaient vraisemblablement dans les métropoles, Marseille ou Arles, où se trouvait en outre le pouvoir politique. Mais comme on l'a vu, certains des témoins de la religiosité de ces puissants ont été retrouvés en pleine campagne. S'ils vivaient en ville, il fallait que quelque chose attirât là leur attention, et parfois leur générosité. Quels ont pu être leurs mobiles ? Comme ces témoins appartiennent au domaine religieux, c'est vers la religion sans doute qu'il faut se tourner pour essayer de répondre à cette question.

15.4.1. De nombreuses structures religieuses.

D'une manière générale, les centres érémitiques du Ve siècle semblent avoir cédé la place à des monastères. L'insécurité et des difficultés d'intendance semblent en effet avoir poussé les religieux à se rapprocher pour adopter la vie en communauté. Au demeurant on a vu que dans le Luberon on avait sans doute déjà une communauté d'ermites au Ve siècle. Dans le même temps cependant, l'Eglise a vu croître l'influence des évêques après que les cités se furent dotées d'églises cathédrales au IVe ou au début du Ve siècle. Ceux-ci, comme Sidoine Apollinaire au Ve siècle et Grégoire de Tours au VIe siècle, venaient de vieilles familles patriciennes sans plus passer par le "désert" - et ils étaient souvent assez réservés quant aux

¹ A. Bernard, A. Bruel, Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, 6 vol., Paris, Imprimerie Nationale, 1876-1903, tome II, charte 1071 pp. 164-166.

J'ai choisi de désigner par "les Fulcher" la famille, parfaitement inconnue par ailleurs, de Fulcher l'Ancien jusqu'à ses enfants Fulcher le Jeune, Gairald et Rainoard (présumés pour les deux derniers) et ses petits-enfants (Maïol, Eyric) descendant de Fulcher le Jeune.

saints ermites, jugés parfois un peu... encombrants. L'heure n'était donc plus à des modèles orientaux, mais à celui qu'allait illustrer Colomban l'Irlandais¹ et ses disciples, fondateurs des trois établissements monastiques d'Annegray, Luxeuil et Fontaine-les-Luxeuil en Haute-Saône, puis de ceux de Bregenz près du lac de Constance, de Bobbio dans l'Apennin ligure, et encore de Saint-Gall en Suisse, entre la fin du VIe et le début du VIIe siècle.

Dans le vallon de l'Aiguebrun, il est possible qu'un établissement monastique ait succédé à l'hypothétique centre érémitique fondé par Castor, évêque d'Apt, au début du Ve s. : le premier grand historien de la région, Joseph-François de Rémerville, qui semble avoir eu accès au XVIIIe siècle à des documents aujourd'hui perdus, a signalé l'existence d'une abbaye *Beata Maria intervallis* (d'entrevaux) ou de *vallis cellarum* (de la vallée des cellules) qu'il a relativement mal située dans le temps et dans l'espace. Un doute subsiste avec Carluc, à Céreste, où l'établissement a été dédié à Sainte-Marie, Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste² : on ne sait toujours pas si la *tumulatio ad sanctum* (accumulation de tombes se pressant autour de celle d'un saint) est liée sur ce site à la retraite que l'abbé Archinric de Montmajour y fit (des premières années du XIe siècle jusqu'à sa mort survenue en 1021) ou si l'abbé lui-même avait choisi Carluc parce que reposaient là quelques anachorètes ou moines héroïques dont la réputation avait franchi les siècles. Toutefois la vallée des cellules s'appliquerait mieux à Buoux - à condition bien sûr que les nombreuses traces de construction accrochées à la falaise, parfois fort haut, ou celles d'aménagement de rochers isolés (escaliers d'accès à l'Aiguille par exemple...) correspondent bien aux restes d'un complexe religieux. Ces travaux toutefois ont nécessité un tel investissement, pour un résultat tellement dépourvu d'intérêt pratique à proximité du refuge offert par le rocher du Fort de Buoux, qu'il semble raisonnable de les rattacher à des exigences extérieures à la vie courante des populations. On a plusieurs fois souligné dans ces pages le danger d'attribuer à une manifestation de religiosité tout ce qui paraît n'avoir aucun sens. C'est surtout vrai pour des vestiges dont la nature nous échappe. Mais ici c'est assez clair : il s'agit d'escaliers, de citernes, de vestiges de structures accrochées à des hauteurs parfois assez vertigineuses - alors qu'il existait à quelques centaines de mètres un bastion naturel, celui du Fort, fréquenté depuis des siècles. Ce n'est pas la sécurité que l'on a recherchée : les structures accrochées à la falaise n'en offraient guère. C'est véritablement, en haut du Rocher des Seguins et plus encore à l'Aiguille, l'isolement. On pourrait évoquer une léproserie, mais on ne se fût pas mis à tant de frais pour la réaliser³. Il ne reste donc vraiment que la foi, celle qui soulève les montagnes ou tente de les apprivoiser. Au demeurant Rémerville, non sans quelque hésitation il est vrai, avait placé son abbaye *Beata Maria intervallis* ou de *vallis cellarum* au-delà de Rocsalrière. Cela pourrait donc désigner les abords de Moulin-Clos.

En tout cas le vallon de l'Aiguebrun, les abords du Fort et le Fort lui-même ont sans doute constitué l'un des rares noyaux de peuplement connus pendant l'Antiquité tardive. Dans le vieux village dit de Saint-Germain déjà, qui s'étendait entre le pied du Fort et Moulin-Clos, en

¹ Il venait de Bangor en Irlande du Nord, où Comgall avait fondé un monastère en 559.

² Sur ces indications, voir J. Barrauol, Un centre érémitique dans l'ancien diocèse d'Apt, ds *Revue d'Etudes Ligures*, 1971, pp. 168-169 ; et G. Barrauol, *Provence romane*, Tome 2 (Zodiaque, 1977), pp. 188-189.

³ En 549 ou 550 un concile tenu à Clermont a décidé que les évêques devaient fournir le nécessaire aux malheureux touchés par la maladie : cf A.-C. Peltier (abbé), *Dictionnaire universel et complet des conciles tant généraux que particuliers, des principaux synodes diocésains et des autres assemblées ecclésiastiques les plus remarquables*, Tome 1, ds J.-P. Migne (abbé), *Encyclopédie théologique*, Tome 13, Paris, Ateliers catholiques du Petit-Montrouge, 1846, ici col. 564.

Cette disposition a été reprise entre 581 et 586 par un concile tenu à Lyon (*ibid.* col. 1184). Dans son esprit elle différerait complètement du 17e canon du concile d'Ancyre de 314, qui associait la lèpre à un châtement punissant certains péchés et interdisait l'accès des églises aux lépreux afin que leur mauvaise odeur n'incommodât ni ne pût nuire à personne - en référence à Tertullien (*De Pudicitia*, IV) qui a affirmé que de son temps (vers 180-220) on ne souffrait sous aucun toit de l'église ceux qui étaient coupables de ces sortes d'impuretés (*ibid.* col. 106).

plus de l'autel paléochrétien déjà évoqué plus haut on a reconnu quelques indices de cette époque ou du haut Moyen Age, notamment de la céramique grise¹. De même entre Moulin-Clos et la falaise, à une époque où les céramiques D-S-P et commune grise antique n'avaient pas encore été étudiées, F. Sauve a signalé de la céramique grise qui lui semblait « *se rapprocher beaucoup de la poterie gallo-romaine par son galbe et sa contexture* »². Plus en aval, et sur l'autre rive, entre l'Aiguebrun et le Chaos des Roches (où l'on a retrouvé des fragments de poterie attribués à l'Antiquité tardive)³, en contre-haut de la route, le talus a également livré au siècle dernier, sur quelque 200 mètres, une grande quantité de tessons de toutes pâtes⁴. Enfin, le Fort de Buoux lui-même a fourni quelques éléments plus concrets. On y avait déjà reconnu depuis longtemps une occupation gallo-romaine du Ier au Ve siècle, attestée notamment par des monnaies d'Auguste (27 av.-14 après J.-C.), Trajan (98-117), Hadrien (117-138), Antonin le Pieux (138-161), Faustine (161-175), Gordien (238-244) ou Valentinien III (424-465) - l'assassin du *magister militum* Aetius qui avait vaincu Attila aux Champs Catalauniques. Des travaux autour de l'église, entrepris en 2007, ont permis de mettre en évidence une occupation de l'Antiquité tardive (céramique D-S-P et une amphore africaine à pâte rouge)⁵. Au total, l'étendue sur laquelle on trouve des vestiges potentiels ou avérés pourrait plaider à Buoux pour une petite agglomération (dont la forme resterait à définir, notamment en termes de densité) plutôt qu'un établissement monastique. Mais ce serait oublier un peu vite la présence de nombreuses tombes rupestres (selon les auteurs, de 80 à 200 visibles avant l'ouverture du chemin d'accès au Fort) et de tombes sous lauzes en bâtière⁶. Ce nombre trahit en effet une dimension religieuse de première importance, soit qu'elle fût liée à la présence d'un établissement monastique au cœur de cette agglomération, soit qu'elle procédât du souvenir du centre érémitique - ou, plus vraisemblablement encore, des deux... C'est un autre établissement fondé par Castor, à Ménerbes cette fois, que l'on a évoqué au quartier Saint-Estève (ou Saint-Etienne), à 200 m environ au nord-est du village⁷. On a retrouvé là les traces d'un ensemble funéraire daté du VIe siècle qui s'est bâti en plusieurs temps autour d'une aire occupée par un bassin quadrilobé d'environ 6 m par 4 m, de direction est-ouest. Au nord de celle-ci, qu'il est trompeur d'appeler cour (car il semble bien qu'il

¹ Y. Codou, Paysage monumental et habitat dans le vallon de Buoux, ds Association d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Apt Luberon, n° 22, 4e trimestre 1988, pp. 12-15. - L. Tallah, CAG 84/2, p. 208.

² F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p. 163. - CAG 84/2, p. 207.
En ligne (MAV 1904) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5530598g/f3.image>

³ CAG 84/2, p. 202 (023, 4).

⁴ F. Sauve, Le vallon de l'Aiguebrun, Buoux, le village et l'ancien fort, Saint-Symphorien, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, F. Seguin, Avignon, 1904, p. 158 et n. 1 (p. 32 et n. 1 du tiré à part).

La description sommaire qui en a été fournie rattacherait toutefois davantage ces vestiges à une protohistoire très largement entendue.

⁵ P. Clin, Luberon-news.com, 1995-2018, Fort de Buoux - Archéologie en Luberon, ici Les trois phases principales de l'église : la période pré-romane, l'époque romane et le XIIIe s.
<https://www.luberon-news.com/une-archeologie-du-luberon.php?id=3866>

⁶ Les tombes sous lauzes en bâtière sont formées par deux rangées de 4 ou 5 minces pierres plates (lauzes) affrontées (comme dans un château de cartes) pour former une nef recouvrant le défunt. Cette construction était terminée à chaque extrémité par une lauze appuyée perpendiculairement contre les autres.

La chronologie des tombes sous lauzes en bâtière s'étale du VIe aux VIIIe-IXe siècles. Elles n'apportent donc pas davantage de précision chronologique que les sarcophages creusés dans le rocher, dont il semble que l'on puisse trouver des exemples jusqu'aux XIe-XIIIe s., par exemple à Carluç, entre Céreste et Reillanne.

A Buoux, les tombes sous lauzes en bâtière (qui ont été dispersées lors des aménagements du chemin) côtoyaient les tombes creusées dans le rocher. Parfois elles recouvraient celles-ci et paraissaient les avoir remplacées, mais on ne peut exclure qu'elles leur aient simplement fourni une couverture soit dès l'origine soit lors d'une réutilisation de la tombe rupestre.

⁷ I. Cartron, Y. Codou, M. Fixot, Saint-Estève de Ménerbes, I. L'archéologie, ds Provence historique, 167-168, 1992, pp. 189-206, ici p. 191.

s'agissait au départ d'un espace ouvert) on a découvert un bâtiment de direction est-ouest interprété comme une église (terminé à l'ouest par une abside). Cette église, si église il y avait, était placée entre deux groupes de bâtiments, orientés nord-sud, qui ont abrités des tombes. Au sud-est de l'église tout d'abord, le premier groupe est formé par un bâtiment initial de plan régulier, aux angles bien appareillés, de 11,30 par 6,80 m. Au sud, ce bâtiment initial a reçu l'adjonction d'un second bâtiment irrégulier, plus fruste, appuyé contre lui, et à l'ouest (côté cour) d'un système de système de circulation large de 1,50 m - un couloir plutôt qu'une galerie, malgré l'appellation qui lui a parfois été donné, puisqu'il était fermé côté cour par un mur. Le bâtiment initial n'avait pas de porte vers l'aire du bassin, au point qu'on peut douter qu'il eût réellement un rapport avec elle, et on n'en a pas percé non plus sur le couloir lorsque celui-ci a été aménagé. Bâtiment initial et adjonctions ne communiquaient donc pas. Le couloir donnait par contre sur le second bâtiment par une large porte (2,50 m) et sur la cour par deux portes dont l'une au moins semble de dimension normale (1 m), celle de l'autre étant inconnue. Le tout (bâtiment initial, bâtiment secondaire et couloir) abritait 39 sépultures enterrées : 28 sarcophages à couvercles tectiformes ou en bâtière, 10 tombes à coffrage de tuiles (9 sous tuiles en bâtière, 1 à coffrage parallélépipédique) et 1 tombe en plein terre. La plupart ont servi à plusieurs inhumations successives ce qui indique qu'elles étaient repérées en surface bien qu'elles fussent enterrées. Une quinzaine de sarcophages ont été rangés contre le mur oriental du bâtiment, perpendiculairement à celui-ci (où devait également se trouver l'accès) ou alignés sur trois rangs contre le mur méridional, d'autres sépultures ont pris place un peu n'importe où - mais sans jamais recouper une autre tombe, ce qui confirme que leur emplacement était marqué. On a trouvé de nombreux symboles chrétiens (croix, chrismes) en même temps que les restes de repas funéraires. Un dernier bâtiment a été construit plus tard dans la cour, à 3,50 m du couloir, plus ou moins perpendiculairement à celui-ci. Son mur méridional formant clôture prenait appui sur un mur de soutènement du bâtiment secondaire, au sud-ouest de celui-ci, mais sans qu'il reprît exactement sa direction. Ce troisième bâtiment était large de 4 m environ. Sa longueur comme sa fonction demeurent inconnues. C'est avec la construction de ce bâtiment que l'espace occupé par le bassin a pris l'aspect d'une cour. De l'autre côté du bâtiment à abside enfin, au nord cette fois, et sans lien non plus avec l'aire du bassin puisqu'il en était séparé par celui-ci, un autre petit bâtiment constitue le deuxième des groupes évoqués plus haut. A vocation funéraire et assez fruste lui aussi, il recelait trois tombes (pour la partie fouillée) : 2 sarcophages et 1 tombe sous tuiles en bâtière. En fin de compte, on pourrait penser que le bâtiment à abside et le bassin, tous deux de direction est-ouest, constituaient un ensemble distinct des autres bâtiments. On n'a toutefois aucun indice de la contemporanéité du bâtiment à abside, du bassin et du bâtiment initial du groupe méridional, non plus que d'une éventuelle antériorité des deux premiers par rapport au troisième. Dans ce dernier on a trouvé, utilisés en remploi dans les chaînages d'angles bien appareillés, les restes de plusieurs stèles portant des dédicaces attribuées au IV^e siècle. Mais l'origine de ces pierres n'a pu être définie. Il y avait peut-être à proximité une nécropole antérieure, ou bien vers l'ouest un petit habitat dont le bâtiment à abside (qui n'a pu être fouillé) constituerait un développement. Hormis le cas d'un jardin lié à cet hypothétique habitat, le bassin ne semble pas trouver de signification précise, sinon peut-être comme symbole baptismal. Il semble en effet que l'on ne peut guère songer là, dans le contexte, à la recherche d'un quelconque effet esthétique. Comme l'ont à juste titre fait remarquer les chercheurs¹, rien ne vient étayer l'hypothèse d'un lien avec un établissement religieux fondé par l'évêque Castor. Mais il reste que la construction de bâtiments à usage funéraire - et le premier surtout, qui paraît fort soigné - suggère une grande ferveur religieuse.

¹ I. Cartron, Y. Codou, M. Fixot, Saint-Estève de Ménerbes, p. 206.

On pourrait rapprocher cet ensemble du mausolée à deux chambres, daté des VIe-VIIe par la typologie des sarcophages qu'ils abritaient, retrouvé à la chapelle Saint-Julien à Rustrel dans un environnement ayant fourni des traces d'occupation des Ier-IIe siècles (probablement une petite *villa*) et de l'Antiquité tardive (céramique commune grise retrouvée dans des fosses)¹. Pour le moment aucune autre construction ne semble pouvoir être attribuée à l'Antiquité tardive dans le Luberon.

En revanche on connaît une autre marque de ferveur religieuse au château des Tourettes, au sud d'Apt². Il s'agit d'une vasque en marbre blanc (0,90 m x 0,40 m x 0,30 m environ) qui a été datée de la seconde moitié du VIe siècle ou de la première moitié du VIIe siècle. Ses côtés étaient ornés de losanges, probablement garnis à l'origine de verroterie tout comme le tombeau de Vénasque attribué à l'évêque Bœthius (début du VIIe s.). Il s'agirait d'ailleurs d'un sarcophage retaillé. Sur la face principale de la vasque des Tourettes un chrisme entouré de l'alpha et de l'oméga, gravés eux aussi dans le marbre, devait être recouvert d'un monogramme en métal (probablement en bronze) dont subsistent les trous de fixations. Autour de ce chrisme, enfin, une inscription en grec, qui était la langue liturgique au temps de Césaire d'Arles (première moitié du VIe siècle), mêlant lettres majuscules et minuscules³,

ΝΙΨΑΜΕΝΟΣ ΠΡΟΣΕΥΧΟΥ
(νιψαμενος προσευχου)

« *Fais ta prière après t'être lavé* »,

invitait les fidèles à procéder à quelques ablutions avant de se recueillir. C'était un changement radical avec les premiers anachorètes d'Orient qui, confondant sainteté et saleté, se signalaient selon les témoins de l'époque par leur odeur pestilentielle. Certes la vasque des Tourettes n'est sans doute qu'une sorte de proto-bénitier dans lequel on pratiquait une forme d'ablutions. Mais son inscription, en fournissant un sens et une fonction précise à ce bénitier, traduit clairement un certain souci d'hygiène et peut-être de prophylaxie en même temps que le rôle de mentor que l'Eglise des VIe-VIIe siècles entendait bien jouer. On pourrait le lier à la peste, bien que l'on ne connût pas à l'époque l'origine de celle-ci, mais c'était sans doute plus naturellement un héritage du monde romain classique dans lequel les thermes occupaient pour toutes les catégories sociales une place très importante. Sensiblement à la même époque l'islam a préconisé les mêmes règles.

La vasque des Tourettes permet d'aborder un autre aspect de la foi dans les campagnes. Tandis que les centres érémitiques faisaient place à des monastères, des églises et chapelles privées semblent en effet avoir vu le jour ici ou là - contrastant encore une fois avec l'absence de découvertes d'espaces domestiques.

Il faut dire que certaines grandes familles gallo-romaines ont fourni des dynasties d'évêques⁴. Un véritable clientélisme épiscopal a pu prendre ainsi la suite du vieux clientélisme sénatorial. On affichait jadis son allégeance à telle ou telle puissante famille à laquelle on était redevable, ou dont on pouvait espérer tirer quelque soutien dans l'adversité. De la même façon, pour un grand propriétaire terrien résidant en ville, la fondation d'une chapelle privée sur un domaine tendait vraisemblablement à proclamer sa foi devant l'évêque comme devant ses clients ruraux

¹ CAG 84/2, pp. 312-313 (103, 10)

² G. Barrauol, Provence romane, Saint-Léger-Vauban / La Pierre-qui-Vire, éditions Zodiaque, 1977, p. 80.

³ Y. Codou, La christianisation de la vallée d'Apt de l'Antiquité tardive à l'an Mil, ds (collectif) Le pays d'Apt Ville et village (histoire, société et économie du Moyen Age à nos jours), Archipal, Apt, 2001, pp. 33-45, ici fig. 7 p. 38. - CAG 84/2, fig.133bis p. 159 (003, 73).

⁴ Voir à ce sujet, pour la famille de Grégoire de Tours : H.I. Marrou, L'Eglise de l'Antiquité tardive (Paris, Le Seuil, 1985), p. 242.

- et plus subtilement à se prévaloir devant les seconds de la protection que le maître des lieux était en droit d'attendre du premier. Ce dernier représentait en effet la principale autorité susceptible de s'opposer à la force brute des Barbares et, par la prière, à la maladie. Leur dernier espoir donc. Mais il pouvait également incarner pour des maîtres vivant loin de leurs domaines une sorte de garant de leur propriété, en sacralisant le lien qui les unissait à leurs clients ruraux, leurs *pagani* pour reprendre le vieux terme du Haut Empire.

Dans la région, certaines de ces chapelles paraissent s'être trouvées directement ou indirectement (à travers leur souvenir) à la source de sanctuaires connus. L'exemple du prieuré de Salagon à Mane, quoiqu'il soit en marge de notre zone de référence, est à ce titre intéressant. A partir du deuxième tiers du Ier siècle de notre ère, le site a abrité une ferme, ou une première *villa* rustique de dimensions modestes¹. Entre le IIe et le IVe siècle cette *villa* a pris de l'importance, jusqu'à couvrir environ 1600 m². Ses maîtres jouissaient d'une certaine aisance : on y a retrouvé des *tubuli* (associés ici à un chauffage central), du verre à vitres, et une bague en or laminé garnie d'une intaille en calcédoine². La *villa* a été remaniée au Ve siècle. On ne peut savoir si elle était toujours occupée à l'époque ou bien si ses maîtres l'avaient déjà désertée pour suivre un Dardanus dans ses montagnes ou au contraire se réfugier en ville. En tout cas elle a fait place à une basilique funéraire qui s'est développée jusqu'au VIIIe siècle au moins, au haut Moyen Age, en même temps que la petite nécropole qu'elle abritait et qui l'entourait³. On a pratiqué là plusieurs modes d'inhumation : sarcophage quadrangulaire de pierre, tombe sous lauzes en bâtière⁴, tombe sous lauzes posées à plat, tombe sous tuiles en bâtière. Certains des sarcophages offraient un aménagement céphalique en forme de "repose-nuque" qui figurait aussi dans quelques tombes du quartier dit de Saint-Germain à Buoux, creusées pour leur part à même le rocher. Au Ve siècle, une partie de la *villa* a donc été arasée pour faire place à la basilique, et les bâtiments subsistants paraissent avoir changé de fonction. Au vu de la pauvreté du matériel retrouvé, il semble assez douteux qu'ils aient conservé une fonction résidentielle pour le maître des lieux. Il s'agissait plus vraisemblablement de loger certains de ses clients ruraux chargés du gardiennage et de l'entretien de la basilique, peut-être le serviteur et ses acolytes si l'on y célébrait des offices. Malheureusement on ne peut apporter davantage de précision - et c'est bien dommage pour notre compréhension d'un habitat tardif qui se dérobe aux recherches. Au-delà de la ferveur liée à l'incertitude des temps, l'évolution assez précoce de Salagon pourrait procéder de la volonté bien comprise du maître de la *villa*, parti résider ailleurs, d'affirmer en même temps sa foi et la continuité de son emprise sur le sol. Localement cette démarche aurait été relayée par ses clients, les maigres populations vivant aux alentours pendant l'Antiquité tardive. Au nom de leur patron, ils auraient rendu là un culte pour que celui-ci les représentât et les protégeât devant l'évêque et Dieu lui-même. Mais le site n'a sans doute dû son succès ultérieur qu'à la personnalité de certains personnages reposant là - et peut-être même du premier d'entre

¹ G. Bérard, G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, p. 275 (111, 13).

² CAG 04, p. 276.

³ Voir R. Guild, Notre-Dame de Salagon, Histoire et archéologie du prieuré médiéval, ds G. Barraol, A. Muller, J. Jaubert, R. Guild, J. Guyon, J.-Yves Royer, A. d'Anna, Archéologie au pays de Forcalquier, Alpes de Lumière n° 103, 1990, pp. 72-76. - G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule, 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, pp. 275 et s. (111, 13).

A une centaine de mètres au sud-est de Salagon, l'ancienne église Saint-Laurent, moins bien connue, pourrait avoir connu un parcours similaire : sur ce site G. Bérard, *op. cit.*, p. 279 (111, 14).

⁴ Comme les tombes sous lauzes en bâtière, les tombes sous tuiles en bâtière sont formées par deux rangées de 4 ou 5 grandes tuiles plates de tradition gallo-romaine (*tegulae*), affrontées pour former une nef recouvrant le défunt. Comme sur un toit, les grandes tuiles sont recouvertes à leur jonction par des tuiles rondes (*imbrices*) qui garnissent aussi parfois le faitage de l'édifice, terminé à chaque extrémité par une *tegula* appuyée perpendiculairement contre les autres. Malheureusement ce type de tombe est connu du Ve au VIIIe siècle⁴ : il n'apporte donc pas une grande précision chronologique !

eux, pour lequel on a construit la basilique funéraire en mordant sérieusement sur la *villa*. Le cas de Mane toutefois suggère quelques comparaisons un peu plus tardives dans le Luberon. Aux Tourettes la vasque du VI^e siècle mentionnée plus haut a été retrouvée sur le site qui a livré une statue de Minerve et la dédicace d'un Optatus fils de Fronton - mais aussi peut-être l'inscription célébrant le cheval d'Hadrien. Il y a donc tout lieu de croire qu'il y avait là pendant le Haut Empire une fort belle *villa*. On ne sait pas si celle-ci a survécu jusqu'au VI^e siècle, mais il est probable qu'il subsistait au moins une part importante de ses bâtiments. Comme à Mane elle aurait pu abriter une chapelle privée - érigée ici à proximité d'un ancien lieu de culte attaché à la *villa* et dédié à Minerve. De la même façon que la basilique funéraire de Salagon et sa *tumulatio* ont dû contribuer au choix d'élever sur les lieux le premier édifice médiéval (s'il n'en était pas directement issu) cette chapelle aurait pu participer à l'implantation ultérieure de l'abbaye de Saint-Pierre-des-Tourettes. A la différence de Salagon, en-dehors de la vasque on n'a toutefois trouvé aucune trace de chapelle ou de basilique aux Tourettes. Mais on y a découvert un autre témoin de l'Antiquité tardive - un seul et unique tesson de céramique D-S-P¹.

A Saignon c'est peut-être un peu plus clair. L'abbaye Saint-Eusèbe se dresse en effet, elle aussi, sur un site gallo-romain : l'entablement de marbre au nom de Valerius Fronton déjà cité en témoigne - comme il pourrait témoigner d'une certaine permanence des lieux de culte (si l'entablement provenait bien, comme on l'a imaginé, d'un temple privé). Il y avait en tout cas dans les environs immédiats une belle *villa*, sans doute un palais rural de ces Fronton déjà connus aux Tourettes, à Apt et à Rustrel. Le site a été fréquenté de l'époque augustéenne jusqu'à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Age (des fragments de sarcophages, de la céramiques D-S-P et des amphores africaines pour la première, des débris de vases en chloritoschiste pour le second)² avec un maximum d'occupation semble-t-il entre le III^e et le VI^e siècle. Le domaine paraît donc avoir été occupé, et actif, bien plus tard que les *villae* de Salagon et des Tourettes. Dans son développement le plus important, il aurait pu s'étendre jusqu'à 200 m de là en direction du nord³. L'hypothèse d'une chapelle privée antique installée sur les restes d'un mausolée ou d'un ancien temple païen, transformée ultérieurement en sanctuaire médiéval⁴ pourrait donc trouver place ici⁵.

En pays d'Apt cela pourrait encore être le cas de Saint-Pierre d'*Agnana*/Agnane à l'ouest de Perréal sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Le site est attesté du I^{er} ou II^e siècle de notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive⁶, puis à nouveau au Moyen Age. Il était occupé par une grande *villa*, équipée de thermes, pendant le Haut Empire au moins. En 1860 un autel à Obion y a été mis à jour. Il suggère la présence d'un petit temple rural qui aurait pu là encore se transformer en chapelle au Ve siècle : une nécropole des IV^e-Ve siècles a en effet été repérée à proximité immédiate. A la différence de Saint-eusèbe, on n'y a pas signalé de matériel du haut Moyen Age, mais au Xe siècle le site était occupé par la *villa Agnana*, associée plusieurs

¹ CAG 84/2, p. 158 (003, 74).

² Sur les autres trouvailles de vases en chloritoschiste et leur repérage chronologique, voir CAG 84/2, pp. 304 (102, 4), 323 (105, 6) et 359 (133, 18).

³ CAG 84/2, p. 323 (105, 6).

⁴ L'abbaye est citée pour la première fois en 1004. Rothbert et Vuarac, ainis que leurs épouses, s'en déclarent alors les fondateurs - mais il est fort possible qu'il ne s'agisse que d'une refondation.

D. de Sainte-Marthe, Gallia Christiana, Tome 1, Paris, Académie Française, J.-B. Coignard, 1715, col. 377 : En ligne :

https://books.google.fr/books?id=uVmjfXIEMJcC&hl=fr&pg=PP9&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

⁵ J. Barruol, Saignon, au cœur du Luberon, ds Cahiers 5 de Luberon Nature (collectif), 1979, sans lieu, Luberon Nature, pp. 7, 18-19 et 23.

En ce sens aussi Y. Codou, La christianisation de la vallée d'Apt de l'Antiquité tardive à l'an Mil, ds (collectif) Le pays d'Apt Ville et village (histoire, société et économie du Moyen Age à nos jours), Archipal, Apt, 2001, pp. 44-45. - CAG 84/2, p. 323.

⁶ CAG 84/2, p. 340 (118, 36).

fois dans le cartulaire d'Apt, à partir de 986, à une église vouée originellement à Saint-Sulpice puis dédiée à Saint-Pierre dans la seconde moitié du XI^e siècle¹. Comme le site est assez bien documenté et que l'on n'y a pas retrouvé de témoins du haut Moyen Age, pour rattacher une éventuelle chapelle antique à l'établissement médiéval il faudrait faire appel au souvenir d'un lieu saint conservé par les populations locales plutôt qu'à une continuité spatio-temporelle des structures. Malgré le hasard des prospections, la rareté du matériel de cette époque et son individualisation assez récente, il n'est pas exclu que ce soit le lot de bien des sites.

De l'autre côté du Luberon, à Saint-Pierre-de-Méjans ou Méjean, entre Puyvert et Lauris, l'établissement monastique médiéval (du XII^e s.) s'est lui aussi implanté sur un site gallo-romain. On a cru pouvoir y distinguer en 1973 une grosse villa gallo-romaine du Haut Empire, et on y a par ailleurs retrouvé des tombes en coffrages de tuiles attribuées à l'Antiquité tardive².

Le cas paraît un peu plus confus à Sannes, parce que la *villa* qui a été reconnue là n'offre pas de grands caractères de richesse. Mais on y a retrouvé un beau sarcophage paléochrétien du IV^e siècle, en marbre de Saint-Béat (dans la haute-Garonne, celui-là même dans lequel on a sculpté le sarcophage de Cassien à Marseille). On peut donc envisager qu'à l'exemple de la *villa* de Tourville à Saignon, à la faveur des troubles et de la concentration des fortunes qu'ils ont provoquée, le vieux domaine est passé sous la coupe d'un grand propriétaire. Un riche personnage en tout cas s'est fait inhumer là. Et on retrouve au XI^e siècle à proximité le prieuré Saint-Pierre d'*Aciana*³, dont subsiste aujourd'hui la modeste chapelle Saint-Pierre.

A Salagon, c'est le hasard des fouilles du prieuré qui a révélé l'existence d'une *villa* sous le prieuré médiéval - et celle-ci n'a pas vraiment été fouillée pour elle-même. Il pourrait donc paraître hasardeux, à partir d'un exemple isolé, d'envisager l'histoire des *villae* rurales de la région pendant l'Antiquité tardive. Dans certains cas il semble très possible que dans le cadre d'un clientélisme épiscopal bien compris les grands propriétaires aient cédé certains de leurs domaines à l'Eglise et que celle-ci ait implanté plus tard des établissements religieux sur ces propriétés⁴. Au demeurant on pourrait dire aussi qu'il y a tellement de sites gallo-romains qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que certains établissements religieux médiévaux se trouvent sur l'emplacement de sites antiques. Mais il ne s'agit pas de n'importe quels sites. A Sannes, comme à Agnane, comme à Saint-Eusèbe, comme aux Tourettes, il s'agit de lieux que des éléments richesse, parfois fastueux, désignaient comme privilégiés à l'intérieur de grands domaines. Cela au moins n'est pas anodin.

A la fin du Ve et au VI^e s., on voit donc éclore une nouvelle forme de prestige campagnard. Il ne s'agit plus pour les maîtres du sol de faire étalage de leur fortune devant leurs pairs dans le cadre de leurs domaines ruraux. Il est question cette fois, peut-être accessoirement par des cessions, mais surtout à travers la création de petits sanctuaires ou de structures funéraires en relation avec un petit sanctuaire privé, d'affirmer leur foi devant l'Eglise d'une part et leurs clients ruraux d'autre part. Ces fondations parfois richement dotées comme aux Tourettes semblent avoir eu pour fonction principale de maintenir un lien fort entre les grands propriétaires terriens et leurs clients ruraux - et au-delà, bien sûr, de maintenir leur emprise sur un sol qu'ils avaient très probablement déserté.

¹ N. Didier, H. Dubled, J. Barruol, Cartulaire de l'Eglise d'Apt, charte XXXIV (34) p. 146 (986, église Saint-Sulpice), charte LXXXIV (84) p. 229 (1053, église Saint-Sulpice), charte CIV (104) pp. 258-259 (fin du XI^e s., église Saint-Pierre d'Agnana), charte CXXII (122) p. 282 (1117/1122, église Saint-Pierre d'Agnana).

² CAG 84/2, p. 303 (095, 8, Saint-Pierre-de-Méjans).

³ M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, tome 1, Paris, Lahure, 1857, charte 317 (1045) pp. 333-334.

⁴ De façon assez surprenante, l'accaparement des biens ecclésiastiques par les grandes familles aux IX-X^e siècles pourrait alors, dans le cas de lignées descendant de vieilles familles gallo-romaines, prendre l'aspect d'une récupération des domaines donnés (ou vendus) par leurs ancêtres... mais peut-être jamais perdus de vue.

15.4.2. Un renouveau de l'habitat perché qui touche peu le Luberon.

A partir du Ve siècle, un autre trait cependant vient distinguer le Midi méditerranéen : c'est l'occupation (ou plutôt la réoccupation) d'habitats perchés, tels les *oppida* de Saint-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts ou de Constantine à Lançon-de-Provence.

Le phénomène a été signalé il y a longtemps. Dès 1978, P.-A. Février avait attiré l'attention sur lui¹. Pendant longtemps on l'a associé à l'insécurité. Depuis, on a pu préciser sa chronologie et mettre en avant d'autres causes. Le processus débute dans le deuxième quart ou au milieu du Ve siècle. Il culmine au VIe et décline au VIIe siècle. Il provient, semble-t-il, d'une réorganisation de l'espace qui a fait suite au repli de certains terroirs au IIIe siècle, lié à la péjoration climatique qui a marqué la fin du Haut Empire.

Cette réorganisation des Ve-VIIe siècles se place dans une période où les échanges commerciaux demeurent bien attestés. Le commerce transitant par les villes semble avoir été assez nourri, en particulier celui avec la Méditerranée signalé par la présence d'amphores africaines et parfois même orientales. En basse Provence les produits de ce commerce ont atteint jusqu'aux sites perchés, ce qui indique clairement l'intégration de ceux-ci à la trame économique, de même qu'une certaine facilité de circuler pour les marchandises. On les retrouve aussi dans le Luberon. Cela écarte l'insécurité mais cela n'exclut pas des temps troublés, notamment par l'épidémie de peste qui paraît avoir laminé le peuplement - avec la crise climatique. Les grands axes devaient connaître un trafic assez régulier. Pour ce qui est des axes secondaires innervant les campagnes, il est fort possible qu'il ait été beaucoup plus aléatoire et ponctuel. L'habitat paraît en effet très dispersé, et peut-être même assez incertain du fait de la peste. Pour autant cela n'a pas découragé les initiatives. Par rapport à l'aire de diffusion de ses produits, un atelier de céramique D-S-P a été situé à Apt² ou dans ses environs immédiats, à la chapelle Saint-Vincent ou à Rey, en face de Rocsalère, voire un peu plus loin à l'Isolette³, où l'on rencontre des sites dont l'occupation semble avoir été assez longue pour suggérer la possibilité de quartiers ruraux placés dans l'orbite de la vieille cité. Mais ces initiatives, au demeurant exceptionnelles, paraissent s'être limitées aux villes. Alors que pendant le Haut Empire on avait vu éclore de vastes ateliers de production céramique un peu partout dans les campagnes, ces dernières semblent avoir été complètement tenues à l'écart de ces entreprises. Peut-être simplement n'étaient-elles plus assez peuplées pour fournir les ouvriers ou les esclaves indispensables au bon fonctionnement de ces ateliers. La longue durée de près d'un demi-siècle reconnue à la peste dite de Justinien suggère en effet qu'elle n'a pas touché toute la population à la fois, comme ce sera par exemple le cas au début du XVIIIe siècle. Les villes ont dû payer un lourd tribut à l'épidémie mais leur population permettait plus facilement de remplacer les victimes alors qu'elle saignait à blanc des campagnes déjà vidées par l'hémorragie des populations serviles.

La perspective de l'insécurité étant écartée, pour expliquer le retour en grâce des habitats perchés on a parfois invoqué un mouvement de conquête ou de reconquête du *saltus*, la terre non cultivée formée d'espaces plus ou moins boisés et souvent dévolus au pacage⁴. On a déjà

¹ P.-A. Février, Problème de l'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Age, ds *Jahrbuch des römischgermanischen Zentralmuseums Mainz*, 25, 1978, p. 208-249.

² CAG 84/2, p. 112 (003, 17E).

³ CAG 84/2, p. 162 (003, 92), p. 161 (003, 86), p. 160 (003, 75).

⁴ A. Constant, Le perchement de l'habitat durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age : quel rôle du climat ? ds J.-M. Carozza, C. Puig (dir.), *Habitat, territoire, environnement en Méditerranée nord-occidentale (VIIIe - XVe s.)*, Séminaire TERRAE-GEODE, vendredi 22 février 2013, inédit, en ligne (6 pages), ici p. 2.

souligné dans le Luberon l'importance probable de ce dernier pendant le Haut Empire. Au Ve siècle, dans le contexte d'une diminution générale du nombre des esclaves agricoles, on pourrait mettre le mouvement de reconquête du *saltus* en perspective, en basse Provence au moins, avec le déclin de certains grands domaines de plaine. Encore florissants au IVe siècle, ceux-ci se trouvaient en effet parfois assez proches des sites perchés réoccupés. Quand la main d'œuvre fait défaut, il est plus facile pour une économie rurale de se livrer à l'élevage plutôt qu'à l'agriculture. C'est particulièrement vrai lorsque le climat se révèle de plus en plus brutal. Or on a déjà vu plus haut que l'on observe à cette époque les traces d'une crise hydrologique et climatique de grande ampleur¹ précédant d'un siècle la grande crise alimentaire liée à l'éruption de 536. Provenant vraisemblablement d'une augmentation (en intensité et en fréquence) des phénomènes orageux, cette crise climatique et hydrologique a nécessité une réorganisation de certains habitats, notamment à Aix et à Eyguières². Il semble donc raisonnable de penser que le recours à l'habitat perché observé en basse Provence procède du même mouvement. Une fois encore, c'est donc le climat qui fournirait la réponse la plus profonde à la question.

Cependant le renouveau des habitats perchés ne semble pas vraiment de mise dans le Luberon au vu de la liste des sites que nous avons dressée plus haut. On peut certes ranger dans cette catégorie les sites du Fort de Buoux³, de la petite éminence de Font Vieille à Ansois, du château de Cadenet, des hauts du village de Bonnieux, du haut-village à Saint-Saturnin-lès-Apt et de Villevieille à Rustrel⁴ ainsi que de Saint-Pierre d'Auribeau⁵ et de Montjustin⁶. Les six premiers ne se signalent pas par une grande abondance de tessons de l'Antiquité tardive. A Buoux, les environs du Fort (Moulin-Clos, vallon le long de la route) semblent avoir été aussi bien fournis que le Fort lui-même. Il y en avait peut-être davantage à Saint-Pierre d'Auribeau et à Montjustin. Sur le premier de ces deux sites la céramique "wisigothique" (D-S-P ou commune grise) a été signalée depuis longtemps même si les travaux récents (dont ce n'était pas l'objet) paraissent l'avoir ignorée⁷. Sur le second site, on a fait état de nombreux tessons

http://terrae.univ-tlse2.fr/accueil-terrae/seminaires/habitat-territoire-environnement-en-mediterranee-nord-occidentale-viiiie-xve-s--227704.kjsp?RH=ACCUEIL_TERRAE

¹ J.-F. Berger, J.-L. Brochier, Paysages et climats en moyenne vallée du Rhône : apports de la géo-archéologie, ds O. Maufras, Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VIIe-XVe s), contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (Documents d'Archéologie Française, 98), 2006, pp. 164-208.

M. Provansal, J.-F. Berger, J.-P. Bravard, P.-G. Salvador, G. Arnaud-Fassetta, H. Bruneton, A. Vérot-Bourrély, Le régime du Rhône dans l'Antiquité et au Haut Moyen Age, ds Gallia, 56, 1999, pp. 13-32, ici p. 30.

http://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1999_num_56_1_3241

² A. Constant, Le perchement de l'habitat durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age : quel rôle du climat ? p. 3.

³ Fort de Buoux : P. Clin, Luberon-news.com, 1995-2018, Fort de Buoux - Archéologie en Luberon, ici Les trois phases principales de l'église : la période pré-romane, l'époque romane et le XIIIe s.

<https://www.luberon-news.com/une-archeologie-du-luberon.php?id=3866>

⁴ CAG 84/2, p. 86 (002, 6, Font Vieille), p. 218 (026, 6, Château de Cadenet), p. 184 (020, 2, Bonnieux), p. 338 (118, 25, Saint-Saturnin), p. 310 (103, 8, Villevieille).

On pourrait rajouter le site Clermont à Apt, où l'on pressenti une occupation de l'Antiquité tardive, mais aucun témoin n'est venu corroborer cette intuition. Le site date donc toujours a priori du Haut Empire (groupe de tombes à incinération) et du Moyen Age (motte castrale) : CAG 84/2, p. 162 (003, 93).

Enfin le site du village d'Ansois lui-même fait toujours question, vers lequel convergent plusieurs chemins probables et sur lequel on a retrouvé un trésor monétaire indiquant sans doute, comme au Castellar de Cadenet, un sanctuaire préromain. Mais pour le moment aucune découverte archéologique ne vient étayer cette hypothèse.

⁵ CAG 84/2, p. 178 (006, 1, Saint-Pierre d'Auribeau).

⁶ CAG 04, p. 307 (129, 2, village de Monjustin) ; p. 308 (129, 4, Montjustin/Saint-Laurent).

⁷ G. Barruol, *Oppida* pré-romains et romains en Haute-Provence, ds Cahiers Rhodaniens, VIII, 1961, pp. 62-94, ici p. 79. - F. Lazard, Les environs d'Apt préhistoriques, Avignon, Rullière, 1943, p. 17. - M. Dadure, Auribeau, Castrum Saint-Pierre, ds Bilan scientifique (BSR) 2011, Direction Régionale des affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service Régional de l'Archéologie, p. 203.

de céramique D-S-P décorée de rouelles, palmettes, arcs et grilles¹. Parmi ces sites perchés, certains semblent faire suite à une occupation gallo-romaine du Haut Empire et du Bas Empire (Font Vieille, Monjustin, Fort de Buoux) mais sur d'autres (Cadenet, Bonnieux) l'Antiquité tardive paraît succéder au deuxième âge du fer. Il y a donc eu là un choix délibéré d'occuper ces sites parmi tous les possibles, et non la simple perpétuation d'une occupation précédente. Mais c'est en vain que l'on se tourne vers les *oppida* du deuxième âge du fer connus dans le Luberon - les Confines à Buoux ou l'Illet à Bonnieux par exemple. Peut-être le décapage superficiel des sols par les orages a-t-il été trop intense. Cela semble être le cas sur le site de Villevieille à Rustrel où le matériel a été retrouvé au pied de la pente le long de laquelle il a glissé, emporté par des ruissellements violents pendant ou juste après l'Antiquité tardive. En fait, malgré la crainte des invasions, la fonction défensive n'étant sans doute pas déterminante ici. Les populations concernées se sont donc vraisemblablement contentées de réoccuper sans réaménager. Les structures mises en œuvre, légères, n'ont pas dû opposer beaucoup de résistance au temps. Mais il y a peut-être quelque chose de plus. Les *oppida* du Luberon ont été reconnus il y a longtemps. Quelques tessons de l'Antiquité tardive n'avaient donc aucune chance d'être repérées par les chercheurs du XIXe ou du début du XXe siècle, d'autant plus que la période n'a été reconnue que... tardivement. Malgré tout, il demeure que la liste des sites perchés n'est pas très fournie - et c'est d'autant plus sensible dans une zone qui en offre tellement.

Dans le Luberon et sur ses marges, la préférence des hommes de l'Antiquité tardive semble quand même être allée aux sites de piémont relativement bien drainés. Mais ils n'ont pas hésité à s'établir ou à demeurer dans des plaines alluviales, aussi bien au Pont Julien à Bonnieux (où le passage a pu justifier cette installation) qu'aux Bas-Heyrauds à Ménerbes (probable ancienne *mutatio* d'Ad Fines) ou au Plan des Amandiers à Gordes. Sur ces trois sites cela pourrait s'expliquer par la proximité de la voie Domitienne. Malgré la crainte des invasions, les routes semblent avoir exercé un attrait important. Ce n'est pas le cas sur la rive droite du ruisseau de Vaumale, au nord du quartier de Job à La Tour-d'Aigues, où la proximité du torrent pouvait se révéler assez dangereuse.

En fait, tous les sites ont été repérés dans le cadre de sondages ou de prospections de surface et n'ont livré dans l'ensemble que très peu de matériel. Il est donc impossible d'estimer leur importance, non plus que la durée de leur occupation qui demeure fondamentale dans un contexte de violence climatique bien établi. Pour la plupart des sites, même quand on se trouve sur l'emplacement d'une structure gallo-romaine qui paraît avoir été conséquente, il peut s'agir tout aussi bien de la perdurance de cette structure, plus ou moins dégradée, que d'une occupation ponctuelle de quelques années, voire d'une seule année ou de quelques mois dans le cadre de l'exploitation agricole ou pastorale des terres alentour. Celle-ci aurait pu s'accommoder de bâtiments en ruine ou recourir à une structure légère provisoire (susceptible éventuellement d'être démontée et transportée ailleurs). Cette hypothèse d'un habitat relativement précaire ne contredit pas le clientélisme rural évoqué plus haut. Tout en se déplaçant sur celui-ci, les hommes et les femmes de cette époque pouvaient rester attachés à leur terroir, au sanctuaire que leur patron y avait érigé pour eux, à la protection qu'il pouvait leur fournir en intercédant auprès de l'évêque. Simplement les contraintes de l'époque ne leur aurait plus permis de conserver le mode de vie de leurs devanciers. Du fait de la perte de population, l'espace aurait été plus ouvert, plus libre, en même temps que les bras, ceux des hommes libres et surtout ceux des esclaves, auraient manqué pour perpétuer les façons d'exploiter le sol, tant agricoles que pastorales. Déjà la transhumance, encore prospère dans la première moitié du IIIe siècle, avait disparu dans la seconde moitié de ce siècle : non que l'on

¹ M. Varano, Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Age (IXe-XIIIe siècles), L'exemple de Forcalquier et de sa région, Thèse, Université de Provence, Aix-Marseille I, 2011, p. 154 n. 487.
En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/docs/.../ThA_se_M._Varano_vol._1_2_3.pdf

n'eût plus pratiqué l'élevage, mais celui-ci - plus réduit - s'était accommodé de structures beaucoup plus sommaires qui ne nécessitaient pas de grands mouvements saisonniers de troupeaux. De la même façon, l'amplification de la crise climatique au Ve siècle et encore au VIe siècle avec l'épisode volcano-climatique, la peste et les invasions au VIe siècle, paraissent avoir eu raison des vieilles structures agraires traditionnelles autour du Luberon. La précarité, la mobilité relative associées aux pratiques qui les avaient remplacées pourraient enfin fournir une explication plausible à la rareté des habitats perchés.

15.4.3. Des épisodes climatiques brutaux.

En tout cas la haute Provence n'a pas été épargnée par des intempéries souvent violentes - sans pour autant que l'on puisse les attribuer avec précision à l'Antiquité tardive (Ve-VIIe s.) ou à la séquence qui lui fait suite, le haut Moyen Age (VIIIe- début Xe s.). On peut pour commencer signaler la réoccupation de certaines grottes déjà fréquentées pendant le Haut Empire dans un contexte de calme climatique (vallon de Vidauque)¹ et l'occupation éventuelle de la grotte de la Lave ou de Vauloubeau à Saint-Saturnin-lès-Apt (au débouché de la Combe de Font Jouvale)². Toutefois le matériel retrouvé ne permet pas de définir s'il s'agissait d'un habitat-refuge (contre les éléments, la peste ou les Barbares) ou bien d'un abri naturel utilisé dans le cadre d'une exploitation agricole ou pastorale provisoire des alentours, voire comme un cabanon. L'incidence climatique est donc loin d'être avérée ici. Mais d'autres observations sont sans appel. On a déjà évoqué plus haut le site de Villevieille à Rustrel et le glissement du matériel tardo-antique sur sa pente. Ailleurs ce sont des traces d'alluvionnements ou de colluvionnements aberrants que l'on a signalées. A l'Escale, en face de Château-Arnoux, dans les Alpes-de-Haute-Provence, on a constaté que les ruines du port romain du Bourguet (sur la Durance) étaient recouvertes de 2 à 4 m de sédiments venus de la colline surplombant le site³. A Puyvert, au nord-ouest immédiat du village (chemin de la Jaconne) sur un de ces piémonts doucement inclinés que les habitats semblent avoir alors privilégiés, les vestiges antérieurs sont enfouis sous plus de deux mètres de sédiments⁴ - alors qu'ils ne sont qu'à quelques dizaines de centimètres quelques centaines de mètres plus à l'est. A La Bastidonne, au Petit Réal, on a noté que le site avait été entièrement recouvert d'alluvions après l'époque romaine⁵. A Saint-Eusèbe de Saignon, là encore sur un piémont légèrement incliné (qui a cette fois livré du matériel de l'antiquité tardive), l'architrave du portique en marbre mentionnant Valerius Fronton, découverte en 1850, se trouvait à 4 mètres

¹ A Cheval-Blanc, autour du vallon de Vidauque : Baume des Enfers, Grande Grotte, Grotte Basse. On note une occupation peut-être discontinue du deuxième âge du fer (fragments de poteries de La Tène III, IIe-Ie s. avant notre ère, 1^{er} as de la République, Ier s. avant notre ère) à l'Antiquité tardive (D-S-P).

Voir D. Carru, L. Tallah, Carte archéologique de la Gaule (CAG) 84/4 Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015, pp. 318 et 319 (038, 1 et 3).

² CAG 84/2, p. 339 (118, 29). Les indications fournies par M. Paccard sur l'époque romaine, qui n'intéressait pas son étude, sont néanmoins très réduites quant à la poterie : M. Paccard, La grotte de Vauloubeau à Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse), Etude archéologique, ds Gallia Préhistoire, 23, 1, 1980, pp. 209-227, ici p. 212.

³ G. Bérard, Carte archéologique de la Gaule (CAG), 04, Les Alpes-de-Haute-Provence, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, pp. 182-187 (079, 2). - G. Barroul, La Durance dans l'Antiquité, ds La Durance de long en large (collectif), Forcalquier, Alpes de lumière, 149, 2005, p. 38.

Voir aussi le travail d'E. Porcher, Le site romain du Bourguet à l'Escale (Alpes-de-Haute-Provence), topographie et urbanisme, ds A. Coudenneau et T. Lachenal (dir.), Espaces, techniques et sociétés de la Préhistoire au Moyen-Age : travaux en cours, Actes de la première table ronde des jeunes chercheurs en archéologie de la MMSH, Aix-en-Provence, 18 mai 2006.

En ligne : <http://trjca.mmsch.univ-aix.fr/porcher.htm>

⁴ Observé lors des travaux du Canal de Provence (aujourd'hui enfoui sous deux villas).

⁵ CAG 84/2, p. 141 (010, 4).

sous le niveau du sol. A Apt même, 12 à 15 mètres de sédiments se sont accumulés au sud de la ville - et G. Barrauol a relevé en outre une rupture de niveau à l'emplacement présumé des murailles antiques¹, érigées sans doute hâtivement au Ve siècle² sur le tracé des rues Rousset et Scudéry, qui en l'occurrence ont arrêté les colluvions plutôt que les Barbares. Or ce n'est pas le Calavon qui a déposé ces sédiments - il coule de l'autre côté de la ville - mais bel et bien les ruisseaux aujourd'hui insignifiants descendant des Claparèdes... et on dépasse largement là des niveaux pouvant s'accommoder d'un exhaussement du sol des habitations comme on l'a noté à Aix par exemple.

15.4.4. La régression des villes : l'exemple d'Apt.

A Apt, la vie continuait. Mais la gestion de la ville s'essouffait. Un certain laisser-aller, perceptible dès le début du Bas Empire, s'est clairement affirmé dans certains secteurs. Ainsi les archéologues ont pu définir que l'entretien d'un égout qui recueillait les eaux pluviales venant du théâtre antique avait été interrompu à la fin du IIIe siècle. En même temps le théâtre a été désaffecté. Après avoir été intégré au Ve s. au système de défense de la ville (bastion ou petite forteresse) il a été occupé par un habitat qui s'est développé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs³. Parmi les déchets qui ont alors lentement comblé l'égout on a trouvé des fragments d'amphores africaines et de la céramique D-S-P "aptésienne" produite localement dans l'atelier signalé plus haut. Étudiées en 1991⁴, les productions de cet atelier local n'ont malheureusement pu être datées avec précision faute de contexte.

Plus au sud, le site de la place J. Jaurès jouxte le centre névralgique de la cité antique. Il était parcouru par le *cardo* nord-sud (voie principale des villes romaines avec le *decumanus* est-ouest). On y a trouvé un collecteur d'égout qui, lui, a été entretenu au moins jusqu'au IVe siècle⁵. A la fin de ce siècle, une partie du vaste ensemble public qui bordait le *cardo* a accueilli de petits thermes à cet endroit. Cela indique avec certitude que ce vieil ensemble était abandonné. En même temps cependant cela souligne la capacité d'une initiative probablement privée. Entre cette fin du IVe siècle et le VIe siècle, à un moment encore difficile à préciser⁶ mais sans doute tardif (seconde moitié Ve, VIe s. ?), un pressoir à olives ou à raisin, installé à proximité immédiate de l'emplacement de ces thermes a empiété sur le *cardo* dont il a sensiblement réduit la largeur (de 7,50 m jusque-là à ce niveau). On peut en conclure qu'il y avait alors une certaine carence ou faiblesse du pouvoir urbain. Pour autant, on le voit, ce quartier au moins était encore bien vivant pendant l'Antiquité tardive. Mais alors que l'occupation prolongée de certains sites aux alentours (chapelle Saint-Vincent, Rey, voire Isolette et Mille) suggère l'existence probable de quartiers ruraux, l'intrusion *intra muros* d'activités plus campagnardes que citadines (pressoir à olive ou raisin) de même que l'abandon de l'administration romaine de la ville (perte progressive du réseau d'égouts, atteinte

¹ G. Barrauol, Essai sur la topographie d'Apta Julia, ds Revue Archéologique de Narbonnaise, Tome I, 1968, pp. 101-158, ici pp. 110, 112.

² Datée par référence à l'aménagement du théâtre antique en bastion : P. De Michèle, Apt, place Carnot, ds BSR 2017, p. 185 (arène épisodique pendant la période antonine) ; Apt, caves du centre historique, ds BSR 2005 p. 192 (abandon de l'entretien de la fosse de rideau du théâtre dans le dernier quart du IIIe s.) et p. 193

(transformation en habitat au milieu du IVe s.) ; Apt, place Carnot, ds BSR 2017, p. 186 (transformation en habitat à la fin du IVe s.) ; Apt, caves du centre ancien, ds BSR 2003 p. 202 (réaménagement en bastion).

³ CAG 84/2, pp. 112, 116, 117.

⁴ J.-P. Pelletier, M. Picon, Y. et J. Rigoir, L. Vallauri, Les productions des poteries de l'aire marseillaise et du pays d'Apt au cours de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age, ds Actes du Ve Colloque céramique médiévale Rabat, 1991, Rabat, Institut National des Sciences et de l'Archéologie et du Patrimoine, 1995, pp. 111-118. En ligne : <http://aiecm3.com/rabat-1991/>

⁵ CAG 84/2, p. 101.

⁶ CAG 84/2, pp. 101 et 100.

au *cardo*) semble indiquer que s'est fait jour une régression sensible de la notion de ville elle-même. De fait tout semblait se liguer contre celle-ci. Au Ve siècle, dans un sursaut inspiré par la terreur des invasions - après le passage des Wisigoths en 413 - en même temps que le théâtre était fortifié, ses édiles, ou peut-être déjà l'évêque¹, l'avaient dotée d'une enceinte - attribut éminemment urbain. Mais l'accumulation de sédiments contre elle, qui a signalé à G. Barraol sa présence très vraisemblable sur le tracé des rues Rousset et Scudéry pourrait bien avoir commencé dès son achèvement. Elle n'a en tout cas pas opposé beaucoup de résistance aux Lombards survenus un siècle plus tard, entre 568 et 572. Toutefois l'ensevelissement complet de la ville sous les sédiments a dû se produire ultérieurement, après que ses habitants l'ont eu, plus massivement encore, désertée². On a vu dans un chapitre précédent qu'une grande partie de ces sédiments provenait sans doute en effet de la ruine complète et de l'effondrement des immeubles - les vieilles *insulae*. Ce phénomène est vraisemblablement plus tardif. Les Lombards en effet n'ont sans doute fait que piller et razzier des esclaves - en passant. Ils ont contribué à précipiter la déchéance des vieilles cités comme Apt ou Cavaillon. Mais ils ne semblent pas avoir remis en cause leur existence même, devenue de toute façon assez végétative. C'est plutôt l'expédition franque de 739 qui les a ruinées, parce qu'il y avait sans doute là une intention politique : on cherchait là à détruire, avec les villes, les sièges d'un pouvoir politique considéré comme potentiellement rebelle. Sur la place J. Jaurès toutefois, on a reconnu une occupation qui semble continue du VIe au Xe siècle, vraisemblablement dans un environnement où les ruines occupaient une place croissante et sans doute à terme très largement prépondérante.

15.4.5. Partout, une contraction du peuplement.

En basse Provence, le déclin des habitats perchés au VIIe s. n'a pas profité à un renouveau de l'habitat de plaine non plus qu'à un essor de l'habitat urbain. C'est un recul sensible de l'habitat dans son ensemble que l'on observe. Cela paraît indiquer que la péjoration climatique - mise en évidence (entre autres) par un recours à l'habitat perché à partir du Ve siècle - a débordé les limites chronologiques de celui-ci. Elle a très sans doute trouvé des prolongements jusqu'au VIIIe et au IXe siècle, et même très probablement jusqu'au début du Xe siècle. Nous verrons plus loin qu'il existe d'autres indices de cette situation. Mais d'ores et déjà, on peut noter que les régions voisines de notre arc côtier qui avaient également connu un recours à l'habitat perché au Ve siècle, comme le Roussillon, offrent un écho indirect de cette hypothèse. Là aussi, fort logiquement, le recours à l'habitat perché semble avoir procédé d'un dérèglement des conditions climatiques : le Ve siècle n'y connaît pas davantage de troubles politiques qu'en Provence. Mais l'abandon de ces sites est plus tardif. Au lieu du VIIe siècle, c'est entre le début du VIIIe et le IXe siècle que l'on a relevé la plus forte probabilité de désertion des sites perchés. Or cette dernière ne paraît jamais liée à une amélioration du climat, mais bel et bien cette fois-ci - et assez paradoxalement - à l'insécurité. Les habitats perchés, souvent fortifiés, ont en effet constitué des enjeux pour les envahisseurs, qu'ils fussent arabes ou

¹ Un évêque d'Apt est attesté au concile de Nîmes en 394 ou 396 : il s'appelait Octavius.

L'exemple de l'évêque Lupus (Loup) de Troyes qui avait dû négocier la survie de sa ville insuffisamment pourvue de murailles en 451 face à Attila (non sans que celui-ci eût massacré l'un des deux ambassadeurs envoyés en première instance) indique assez clairement le rôle joué par les évêques au Ve siècle. Pour la petite histoire, c'est à l'occasion de l'entrevue de Lupus et d'Attila que ce dernier se serait qualifié lui-même de "fléau de Dieu".

² Massivement mais pas complètement : sur la place Jean Jaurès, il semble y avoir des traces d'une occupation continue du VIe au Xe siècle : CAG 84/2, p. 100 (état 7).

francs. On le voit à Argelès-sur-mer, sur le site d'Ultera¹. C'est la poussée arabe, à partir de 720, qui semble avoir causé l'abandon du site - soit directement, soit indirectement, car elle a entraîné en 759 une intervention des troupes de Pépin le Bref, décidé à établir un glacis sur les marges de son royaume. C'est un peu la même politique de la terre brûlée qui a prévalu dans les villes en Provence. Ce qu'ils ne pouvaient tenir, les Francs l'ont détruit de crainte que cela pût offrir une base à une forme d'opposition.

Dans le Luberon, rien de tel. Ce sont les habitats installés sur des piémonts inclinés ou vallonnés qui ont prévalu aux Ve-VIIe siècles. De toute façon on n'était jamais vraiment à l'abri des intempéries. A Puyvert, à quelques centaines de mètres de distance les vestiges gallo-romains peuvent être enfouis sous quelques dizaines de centimètres de sédiments, comme à plus de deux mètres. Et à Rustrel, le matériel a glissé sur la pente à une époque indéterminée, emporté par les eaux. Cela a pu se produire après son abandon, mais on ne peut exclure que ce fût pendant l'occupation du site. Dans une zone où les orages étaient peut-être encore plus violents qu'en plaine, les habitats perchés ne fournissaient pas nécessairement la meilleure réponse. L'installation sur les pentes plus ou moins accusées des piémonts protégeait sans doute tout aussi bien, ou aussi mal, hommes et bêtes. Quant aux cultures, de toute façon elles risquaient fort d'être perdues si l'orage ou la tempête s'abattait sur elles, et elles étaient plus difficiles à gérer dans les zones souvent très accidentées entourant les vieux *oppida*. De fait on était là sans doute (et la précarité ou la mobilité de l'habitat en témoigneraient à leur façon) dans un contexte d'activités vivrières de proximité. Les récoltes, et surtout les surplus, ont souvent dû se faire rares à cette époque. En ce sens, l'installation d'un pressoir à olives ou à raisins à Apt au Ve ou au VIe siècle, probablement alors que la ville s'était dotée d'une muraille, est peut-être significative : elle pourrait refléter un besoin d'attirer ceux-ci en lieu sûr - et tant pis si les structures pour le faire empiétaient sur le *cardo*. Il existait peut-être des centres de collecte ou de stockage. Au quartier de la Roubaude, à Saint-Martin-de-la-Brasque, on a relevé un grand nombre de *dolia* sur un site attribué à l'Antiquité tardive². Dans le cadre de la collecte des surplus, on pourrait également envisager sur certains sites que la présence de céramique D-S-P ou africaine relève de troc.

Au final, la nouvelle contraction du peuplement mise en évidence en basse Provence avec l'abandon des habitats perchés au VIIe siècle pourrait provenir de la conjugaison de plusieurs facteurs affectant toute la région à la fin du VIe siècle. On peut évidemment citer la peste (de 540 à la fin du siècle). Les raids des Lombards (en 568-572) paraissent occuper une place plus accessoire. Mais à la lumière de ce qui s'est passé dans les régions voisines au Ve siècle (augmentation de précipitations violentes) et dans tout l'hémisphère nord au VIe siècle (abaissement général des températures) on se rend compte que les phénomènes climatiques ont certainement joué un rôle capital - et cette fois à une échelle de temps multiséculaire, débordant le VIIe siècle. Cela suggère encore clairement que l'on ne peut pas les écarter des processus d'évolution du haut Moyen Age, qui succède au tournant du VIIIe siècle à l'Antiquité tardive.

¹ A. Constant, Argelès-sur-mer, Ultera / Pic Saint-Michel, ds Bilan Scientifique Régional (BSR), DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, 2014, pp. 210-212. - A. Catafau, Toponymies "arabes" des Pyrénées catalanes : histoire ou légende ? ds M. Martzluff (dir.), Roches ornées, roches dressées, Actes du colloque en hommage à Jean Abélanet, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2005, pp. 513-525, ici § 18 du tiré à part en ligne : <https://books.openedition.org/pupvd/4272?lang=fr>

² CAG 84/2, p. 330 (113, 8, Roubaude)

Table des matières du chapitre 15

CHAP. 15 : LES TEMPS BARBARES.	1
15.1. PARTAGES MÉROVINGIENS.	1
15.2. UNE TRADITION GUERRIÈRE ET SEMI-NOMADE.	2
15.3. LA PROVENCE : UN ÎLOT DE TRANQUILLITÉ TRÈS ILLUSOIRE.	5
15.4. LE LUBERON DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE.	9
15.4.1. De nombreuses structures religieuses.	15
15.4.2. Un renouveau de l'habitat perché qui touche peu le Luberon.	23
15.4.3. Des épisodes climatiques brutaux.	26
15.4.4. La régression des villes : l'exemple d'Apt.	27
15.4.5. Partout, une contraction du peuplement.	28